

Journée d'étude de l'IFTS

**Du  
corps-objet  
au  
corps-désir,**

de la tendresse  
à l'intime,  
pour que l'amour  
ne soit plus handicapé

...

Lundi 29 mars 2010

## SOMMAIRE

**Du corps du délit au corps du désir, une réponse possible :**

**L'accompagnement sexuel.**

*MARCEL NUSS, Fondateur du CHA. ----- Page 1*

**Les handicaps au risque du désir. Des amours platoniques à l'assistance sexuelle, réponses concrètes et ouvertes sur des créativité nouvelles.**

*Diaporama de CATHERINE AGTHE DISERENS, sexo - pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente de SEHP (SExualité et Handicaps Pluriels) Suisse. ----- Page 7*

**A propos du terme de sexo-pédagogie spécialisée.**

*CATHERINE AGTHE DISERENS, sexo - pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente de SEHP (SExualité et Handicaps Pluriels) Suisse. ----- Page 76*

**Vie affective, intime et sexuelle : Quel accompagnement pour les personnes en situation de handicap, leurs familles et les professionnels.**

*Diaporama de SHEILA WAREMBOURG, diplômée en Sexologie et Santé Publique----- Page 79*

**L'appréhension juridique de la sexualité des personnes handicapées.**

*GÉRALDINE CHAPURLAT, juriste spécialisée en droit de l'action sociale et médico-sociale, formatrice consultante Formaneo. --- Page 101*

**Bibliographie----- Page 107**

## **Du corps du délit au corps du désir, une réponse possible : L'accompagnement sexuel. Par MARCEL NUSS, Fondateur du CHA.**

### **Le corps du délit**

Le délit de la différence se lit dans les regards, de manière plus ou moins prégnante, récurrente, insistante et, par conséquent, stigmatisante. Et il se subit et/ou s'entend parfois de façon marquante !

Quelques exemples :

- ↳ Cela se passe dans une grande institution de l'Est de la France. Une éducatrice, nouvellement embauchée, entend des gémissements derrière une porte de WC. Intriguée, elle ouvre et découvre, choquée, un jeune déficient mental de 13 ans assis sur la cuvette, les mains attachées dans le dos et les jambes entravées par son pantalon et sa couche descendus sur les chevilles. Ce sont ses collègues qui l'ont enfermé ainsi pour l'empêcher de continuer à se masturber... ;
- ↳ Une femme, rendant visite à son beau-père dans une maison de retraite du sud-ouest, le trouve assis sur une chaise percée où il attend depuis le matin que quelqu'un l'en descende;
- ↳ Une infirmière traite un pensionnaire âgé de « vieux cochon », car il exprime ouvertement ses frustrations et ses envies sexuelles ;
- ↳ « Il faut le tuer ! », lance un jour dans la rue une femme à mon accompagnante;
- ↳ « Madame, il faudrait le piquer... », dit deux ou trois mois plus tard un vigile mal à l'aise à une autre de mes accompagnantes;
- ↳ « Vous portez les souffrances du Christ, Monsieur, c'est un honneur. Continuez... » me susurre une jeune fille épanouie, à Paris, sur un coin de trottoir.

Ces faits se sont déroulés durant les deux dernières années. C'est dire combien les regards continuent à être choqués par et à enfermer la différence, particulièrement lorsqu'elle s'inscrit dans des corps « dégénérés » et psychologiquement stigmatisants.

En fait, dans ces situations maltraitantes, au mieux, la personne est un objet d'attentions, au pire, elle est un objet de répulsion qu'on aimerait faire disparaître. Un corps « délictueux » suscite toujours de la maltraitance, d'une façon ou d'une autre. L'une d'entre elle s'inscrit dans la déssexualisation de la personne.

La différence est un traumatisme à la fois pour celui qui la subit physiquement et pour celui qui la subit visuellement. De ce fait, lorsqu'il y a un handicap, être différent relève d'un délit, pour les deux parties en présence. Un délit de « sale apparence ». Pour celui qui voit, cette réaction semble compréhensible, mais pour celui qui subit pourquoi sa différence serait un traumatisme : à cause du regard porté sur lui, du regard parental et sociétal...

Par parenthèse, si chacun analysait ce qu'il ressent à la vue de certaines personnes dites handicapées, âgées ou d'une autre race, non seulement, il serait étonné des représentations qu'il a d'autrui, de ce que cela touche en lui, mais, de plus, probablement que la différence, les différences ne seraient plus vecteur de marginalisation voire de rejet.

Cependant, ce délit ne s'arrête pas à la seule apparence. Il réduit la personne à son handicap et l'y enferme, allant jusqu'à la « déssexuer », par conséquent jusqu'à la

désincarner et à la déshumaniser. Ce qui au final la prive de sens en la coupant de son existence, de toute forme d'existence, donc... de sa libido.

Pourtant, dans le même temps, depuis la loi de 2005, on ne cesse de lui déclamer ses droits, ses capacités et sa liberté de choix, tout en l'encourageant à être citoyenne, à revendiquer et à assumer sa citoyenneté...

Mais comment et avec quels moyens le faire lorsque son corps continue à rester un délit aux yeux de la majorité des gens, et notamment d'un grand nombre de professionnels de l'accompagnement à la personne ? Lorsqu'on n'est pas réellement reconnu, parce que des incapacités particulières prennent le dessus sur des capacités spécifiques et la différence sur l'indifférence — l'autonomie, à mon sens, passe par le droit à l'indifférence, au sens où une personne dite handicapée devrait pouvoir se « fondre » dans sa société ? Et comment s'échapper de cette réduction enfermante lorsqu'on survit dans une culture doloriste — ma mère a attendu que j'aie reçu l'extrême-onction avant de m'emmener à l'hôpital, à l'âge de six ans.... ?

À quoi s'ajoutent les comportements des aidants professionnels. Des comportements encore trop souvent maltraitants — à la fois psychologiquement et physiquement — qui « s'épanouissent », continuent à sévir malgré les avancées de la loi de 2005, en toute impunité et bonne conscience en général, dans des mouiroirs qui sont censés être des lieux de vie...

Les corps du délit continuent à être plus ou moins bridés, malmenés, gérés, contraints, négligés (quand ce n'est méprisés), désincarnés et/ou assistés — l'autonomisation reste majoritairement très théorique pour le moment car la culture de l'autonomie, si elle est en marche, n'est pas encore arrivée pour beaucoup, et pas que dans certains milieux institutionnels, des parents et des personnes en situation de handicap ont aussi à envisager des remises en question pour être mieux entendus et mieux (se) considérés, être intégrés et non plus marginalisés<sup>1</sup>...

Dans ces conditions, dans quel état peut être la libido de la plupart des personnes dites handicapées, surtout celles nécessitant un accompagnement constant ? Et combien me paraît rétrospectivement dérisoire le droit à une sexualité épanouie, revendiqué dans les années 1980/90 par les « spécialistes » en tous genres qui ergotaient alors en cercle fermé autour de la problématique de l'accompagnement sexuel — pendant qu'en Hollande on mettait la théorie en pratique —, tandis qu'il s'agissait d'abord de faire reconnaître un droit à une sexualité, à une vie affective et sexuelle, quelle qu'elle soit, rien de plus ni de moins, avant même de parler de sexualité épanouie — qu'est du reste une sexualité épanouie ? Il y a autant de sexualités qu'il y a d'individus, donc l'épanouissement ne peut être qu'une notion relative et très personnelle.

De plus, qui peut avoir envie de faire l'amour après avoir été maltraité, lorsque son corps est ressenti comme un délit ? Et quelle sexualité, quelle représentation de la sexualité peut-

---

<sup>1</sup> L'autonomie a un prix, elle s'apprend, elle ne se décrète pas, ce que beaucoup de personnes dites handicapées oublient, comme elles oublient que si elles ont des droits, elles ont aussi des devoirs, donc des responsabilités. Or, me semble-t-il, le « corps du délit » découle souvent d'une posture d'assisté.

on avoir lorsqu'on est malmené voire maltraité, même passivement, au quotidien<sup>2</sup>? La sexualité est un élan de vie pas de survie.

### **Le corps du désir**

Le corps ne peut s'inscrire dans le désir que si l'être se sent désirer, dans tous les sens du terme. S'il se sent aimé pour ce qu'il est.

Être dans le corps du désir c'est être soi. Mais si le regard induisant le corps du délit déconstruit la personne, le corps du désir se construit dans et par le regard d'autrui. Le corps du désir est intégratif et humanisant, celui du délit est désintégratif et déshumanisant.

Lorsqu'il y a « désir », la personne dite handicapée est le sujet de toutes les attentions. Elle est abordée dans son intégralité et son intégrité. Et elle est accompagnée non assistée. Avec le corps du désir, on se trouve dans un rapport d'égal à égal, d'être à être. Le handicap prend corps et est source de vie. Plus exactement, le handicap passe au second plan, il n'est plus qu'une spécificité, on ne voit plus que la personne, une personne qui se trouve avoir un handicap et non être handicapée, comme c'est le cas lorsqu'on ne voit que le corps du délit.

Le corps du désir est l'incarnation d'un être dans sa spécificité. La personne est par conséquent sexualisée. De ce fait, elle est donc en capacité de s'épanouir et de se réaliser. Mais combien de personnes dites handicapées, particulièrement dans la population de celles qui nécessitent un accompagnement constant ou quasi-constant, donc parmi les plus stigmatisées, accèdent aujourd'hui naturellement à cet état d'être ? Très peu, ai-je le sentiment. Trop peu.

Pourquoi ?

Car l'intégration dépend davantage, pour le moment, de l'intelligence du cœur que d'un mouvement culturel global. L'intégration relève d'une démarche au cas par cas, elle est le fruit d'individualités et non d'une collectivité sociale. Par intégration, j'entends l'acceptation et la tolérance d'une personne, de la totalité de celle-ci, donc une réelle conscience de son humanité au-delà de ses stigmates qui la différencient de façon le plus souvent excluante.

À l'entame du XXI<sup>e</sup> siècle, nous sommes dans un virage culturel qui semble nous conduire vers ce processus d'assimilation et d'intégration des corps du délit. Un processus qui devrait nous amener à terme à une maturation des regards sur la différence, toutes les formes de différence. Par conséquent, à l'éclosion des corps du désir.

---

<sup>2</sup> Récemment, un Strasbourgeois IMC qui s'était rendu à Bâle pour bénéficier d'un accompagnement sexuel, en était revenu complètement dépité et même vindicatif car il n'avait pas eu d'accompagnement sexuel. Pourtant, renseignements pris, tout avait été fait dans les règles de l'art et avait duré plus longtemps que de coutume, l'assistante sexuelle était même allée jusqu'à la pénétration, et elle avait payé très cher son « professionnalisme » puisque l'homme, dans son excitation, ayant perdu toute maîtrise de son corps spastique, lui avait fait très mal. En fait, complètement obnubilé par ce qu'il avait vu dans les nombreux films pornos qui lui avaient servi d'exutoire jusque-là, il attendait autre chose, à tel point qu'il fut incapable de savourer l'accompagnement qui lui était offert et de se rendre compte qu'il avait été jusqu'à la pénétration de l'assistante. Ce qui démontre combien il est vital de faire un travail éducatif et informel en amont d'un accompagnement sexuel.

Mais en attendant l'effectivité de cette révolution culturelle que faisons-nous ? Que faire pour soulager la souffrance de tous ces êtres désincarnés, frustrés, spoliés de leur humanité et vidés de leur sens ? Comment les reconnecter au rapport à leur corporalité et à leur charnalité ? Comment leur offrir une possibilité de s'épanouir et de se réconcilier avec eux-mêmes et avec la vie, cette vie qui leur reste le plus souvent en travers de la gorge car ils en sont plus ou moins privés, écartés, par bêtise, négligence, incompetence, maladresse et/ou inadvertance ?

C'est le questionnement prégnant et récurrent en ce début de millénaire. Autant chez les professionnels de l'accompagnement à la personne, que chez les parents et, surtout, chez les personnes dites handicapées qui, me semble-t-il, ont enfin pris conscience de leur humanité et, enfin, la revendique haut et fort.

### **L'accompagnement sexuel**

J'avais 22 ans. J'étais dans ce service de réanimation depuis trois ans. J'étais entouré d'infirmières et d'aides-soignantes qui étaient toutes dans ma tranche d'âge. Beaucoup d'entre elles m'avaient pris pour leur confident, je savais tout ou presque de leur vie affective et sexuelle, de leurs déboires, de leurs soupirs, de leurs fantasmes et de leurs émois amoureux. Mais, lorsque j'essayais de parler de mes interrogations et de mes frustrations affectives et sexuelles, elles se trouvaient systématiquement un travail urgent à faire. J'écoutais mais je n'étais pas écouté, car on craignait notamment que je demande plus que de l'écoute... Tant et si bien que mes frustrations et mon dépit augmentèrent jusqu'à devenir intolérables parfois. Au point de me faire « péter les plombs ». Ce jour-là, j'avais une érection douloureuse et j'actionnai soudain la sonnette d'appel avec l'intention de la faire voir à celle qui répondrait à mon appel. Ce que je fis. Sous un prétexte fallacieux, je l'amenai à me découvrir et à découvrir mon sexe bandant « comme celui de tout homme ». Elle ne fit aucun commentaire et ne m'en reparla jamais. Néanmoins, la honte et la culpabilité rétrospectives ne me quittèrent jamais<sup>3</sup>.

Ce souvenir cuisant est à l'origine, en 2005, de ma décision de me battre pour faire reconnaître le droit à un accompagnement à la vie affective et sexuelle en France. Entre-temps, je m'étais marié, j'avais eu des enfants, et je n'ai jamais cessé d'avoir une vie affective et sexuelle. Mais pour autant je ne pouvais pas oublier cette provocation désespérée, je savais trop ce qu'enduraient des milliers de personnes en situation de handicap dans mon pays.

Pour moi, il était inconcevable que ce qui existait alors depuis des années en Hollande, au Danemark et en Allemagne, ne puisse pas être mis en oeuvre dans l'Hexagone.

Si l'accompagnement sexuel avait existé en 1977, je n'aurais pas « péte les plombs », je n'aurais pas vécu pendant des décennies avec la honte et la culpabilité provoquées par mon acte.

De plus, l'idée que des mères masturbent leur fils par compassion, que des personnes dites handicapées se saignent aux quatre veines pour vivre au moins une fois « ça » en Hollande ou en Suisse, que des personnes âgées soient privées d'affectivité et de sexualité dans des maisons de retraite car « ce n'est plus de leur âge<sup>4</sup> », que des personnes en situation de

---

<sup>3</sup> Lire Handicaps et sexualités : le livre blanc, ouvrage collectif sous la direction de Marcel Nuss, Dunod, 2008

<sup>4</sup> Être vieux est également un délit corporel.

handicap ne puissent pas vivre librement leur amour en milieu institutionnel, m'est profondément insupportable et inacceptable.

D'où mon initiative qui se concrétisa par le colloque européen de Strasbourg, en avril 2007, à la fin duquel je fis la promesse que l'accompagnement à la vie affective et sexuelle serait effectif en France en 2010. Promesse qui est en passe d'être tenue puisque, après mon audition par la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, en mars 2010, les députés présents ont décidé de présenter à l'automne un projet de décret demandant une dérogation de la loi, afin que les parties prenantes ne tombent plus sous le coup de proxénétisme<sup>5</sup>. Cette victoire a été notamment obtenue grâce au travail de réflexion du CHS [Collectif Handicaps et Sexualités] fondé après le colloque de Strasbourg par les associations organisatrices de celui-ci.

Si cette proposition est votée par les parlementaires, ce sera une avancée considérable, une première dans un pays de culture latine à dominante catholique. Une utopie réalisée de plus à mettre à mon actif... Mais ce n'est que le début d'un processus. Ensuite il faudra mettre en place des antennes locales susceptibles d'offrir une écoute, des conseils, des informations et une formation pour les futur(e)s accompagnant(e)s sexuel(le)s<sup>6</sup> — personnellement, je préférerais qu'elle soit franco-suisse plutôt que franco-française, afin de ne pas perdre de temps et d'énergie, et de faire fructifier tout le travail déjà effectué par nos amis suisses.

Quoi qu'il en soit, il ne faudra jamais oublier que l'accompagnement sexuel est une réponse, pas *la réponse*, car la réponse ne peut provenir que de la rencontre amoureuse, donc de la capacité de chacun(e) à entrer en relation avec autrui par le biais du corps du désir. Ce corps qui est un tout. L'accompagnement sexuel est un soulagement proposé pour répondre à un besoin et à une attente spécifiques et individuels. Ce n'est nullement un idéal. Il ne s'agit pas de faire l'amour avec la personne accompagnée, mais de lui apporter de l'amour et du mieux-être par le biais du corps, des corps de chaque protagoniste.

En ce sens, un accompagnement sexuel demande aux bénéficiaires un travail de conscientisation et de renoncement. En effet, au-delà du choix de vouloir bénéficier ou non d'un accompagnement sexuel, il faut que chaque demandeur soit prêt à renoncer à certains de ses fantasmes et à un idéal masculin ou féminin, par conséquent à prendre ses responsabilités. Une telle est-elle prête à se retrouver face à un accompagnant sexuel petit, rondouillard et chauve, alors qu'elle aurait préféré un homme grand, élancé et blond ? Untel supportera-t-il d'être en présence d'une femme qui a 20 ans de plus que lui et dont l'apparence ne le séduit pas ? Les accompagnant(e)s sexuel(le)s ne seront pas pléthores, le choix sera donc restreint. Et davantage que l'apparence et/ou l'idéal, c'est la qualité de la

---

<sup>5</sup> Contrairement aux craintes des détracteurs de l'accompagnement sexuel — qui par parenthèse n'auraient aucune objection si celui-ci était fait bénévolement... —, il est hors de question pour nous de toucher à la loi et d'ouvrir la porte à la légalisation de la prostitution en France.

<sup>6</sup> Je préfère le terme accompagnant(e) sexuel(le) à celui d'assistant(e) sexuel(le) adopté au niveau international. Car, pour moi, il s'agit d'accompagner les personnes vers la réalisation, la découverte et la concrétisation d'une mise en lien avec sa corporalité et sa charnalité, non de les assister à proprement parler puisque, le plus souvent, l'accompagnant(e) sexuel(le) fait pour et à la place de la personne ayant un handicap. Il est vrai que le mot « assistance » a une connotation très charitable en français, dans le milieu du social, au contraire de l'anglais.

prestation qui devra prévaloir ; ici, nous sommes dans le champ des concessions et de l'humanité, au sens profond du terme.

Car l'accompagnement sexuel n'a rien à voir avec la prostitution, bien que ses détracteurs ne cessent de faire l'amalgame pour mieux semer le doute. En fait, il s'agit avant tout et par-dessus tout d'aider la personne à se réincarner, à se reconnecter à elle-même et à sa corporalité, à se réapproprier son corps, au cours d'une séance qui dure entre 1h 00 et 1h 30 environ et qui est composée notamment de massages. L'orgasme n'est pas une finalité mais une possibilité offerte selon la demande et en fonction de la prestation offerte par l'accompagnant(e).

Cet accompagnement est assuré par des hommes et des femmes venant d'horizons diverses et exerçant toujours par ailleurs des professions très souvent en lien avec le secteur médico-social. Ils ont entre 35 et 50 ans environ, et la plupart sont mariés — ce qui bouscule sérieusement nos principes culturels et religieux en montrant que l'amour ce n'est pas le sexe, qu'on peut « travailler » avec son corps sans pour autant entacher l'amour que l'on a et que l'on vit avec un ou une conjointe. Il faut donc un équilibre et une capacité de donner de soi qui sont relativement rares, mais aussi un profond amour et une grande confiance entre l'accompagnant(e) sexuel(le) et son ou sa conjointe. Nous sommes donc très loin de toute idée de prostitution. Nous sommes plutôt face à une forme de « thérapie » très spécifique qui permet à l'autre de se réincarner et de se reconstruire.

L'objectif étant, lorsque la personne a un handicap physique, d'amener celle-ci à retrouver peu à peu la confiance en elle même pour, ensuite, être en capacité d'aller à la rencontre d'autrui et ainsi d'entrer en relation. De ce fait, l'accompagnement sexuel doit surtout être envisagé à court ou moyen terme. Quant à l'accompagnement des personnes ayant un handicap mental ou psychique, en apprenant aux personnes, autistes par exemple, à se connecter et à maîtriser leurs corps, il permet notamment de faire diminuer ou de faire disparaître leur agressivité ou leur violence.

Les bienfaits d'un accompagnement sexuel sont incontestables, mais il faudra le démontrer aux plus sceptiques lorsqu'il sera légal en France.

Ce jour-là, nous pourrions espérer que les corps du délit céderont peu à peu la place aux corps du désir. Ce sera alors une victoire de l'humanité sur l'obscurantisme, la victoire d'une humanité inscrite dans la différence.



**Journée d'étude de l'IFTS**  
**Institut de Formation des Travailleurs Sociaux**

# **Les handicaps au risque du désir**

**France, Echirolles, lundi 29 mars 2010**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Des amours platoniques à  
l'assistance sexuelle...**

**...réponses concrètes et ouvertes  
sur des créativité nouvelles !**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Catherine Agthe Diserens**

**Sexo-pédagogue spécialisée  
Formatrice pour adultes  
Présidente du SEHP  
(SExualité et Handicaps Pluriels)**

**Suisse**

# Introduction

**Il n'y a pas de sexualité avec un grand « S »**

**Il n'existe qu'une multitude de sexualités  
personnelles, chacune devant être respectée dans  
son rythme et dans ses expressions**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

***Ne faisons pas d'amalgame entre***

**les handicaps physiques et sensoriels**

**les handicaps mentaux**

**les handicaps psychiques**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**La vie affective et sexuelle  
ne s'y joue pas forcément  
de la même manière**

**et un discours unilatéral dans ce sens,  
serait réducteur et peu respectueux  
de la personne**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

Un seul dénominateur commun à toutes ces situations relève d'une dynamique très complexe, lorsqu'il s'agit de vie affective et sexuelle :

**celle de l'intervention de « tiers »**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP



**Ces accompagnant-e-s,  
sont situé-e-s de fait  
dans une plus ou moins grande  
proximité physique et/ou affective  
avec la personne concernée...**

**... et donc inévitablement interpellé-e-s  
par les demandes intimes de cette dernière**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Les « tiers »  
tracent le chemin à la place  
de la personne concernée...**

**... avec plus ou moins de cœur et d'intelligence !**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Ils vont projeter  
leurs propres valeurs,  
leurs propres convictions,  
leurs propres jugements,  
sur les besoins affectifs et sexuels  
de la personne accompagnée**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**La sexualité de l'autre, des autres, réveille  
presque toujours, d'une manière ou d'une  
autre :**

**un souvenir**

**une comparaison**

**une réaction**

**une envie**

**un rejet**

**ce n'est jamais neutre...**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**... parce qu'il est tellement humain  
d'être normalement gêné  
par  
les demandes intimes d'autrui**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Lorsque l'on parle de la sexualité des  
personnes en situation de handicap-s**

**c'est aussi de *la nôtre* qu'il s'agit**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

# Société d'obligation

## Société de désir

## Jusqu'à la moitié du XXème siècle :

- les écrits de Freud sont brûlés par les nazis
- en Angleterre, la Reine Victoria installe un régime de terreur sexuelle
- en Europe, l'Eglise recommande « *croissez et multipliez* », qui relie la sexualité à la stricte reproduction

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP



## Jusqu'à la fin de 1960

La société était celle de « *l'obligation* » de mariage, de fidélité et d'enfantement

Il y avait *devoir* de fonder une famille par le mariage, devoir de rester ensemble à vie et si possible d'avoir des enfants

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

Les « handicapés » étaient considérés comme des *enfants à vie* et échappaient à cette « obligation » !

Par ailleurs, ces personnes étaient déclarées *interdites* de mariage et de reproduction, par crainte de la transmission du handicap

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Les conduites eugénistes dictaient les valeurs  
sociétales :**

**on considérait que *l'handicapé-e* était «socialement  
inapte» et donc sans droit à la vie affective et  
sexuelle**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## Début des années 70, puis les années 80

**La révolution sexuelle fait basculer les valeurs de la société. Elles sont revisitées avec force et revendiquent l'égalité de l'homme et de la femme, la libéralisation sexuelle, l'accès à la contraception et le droit à l'avortement**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**L'handicapé-e**

**La personne handicapée**

**La personne souffrant d'un handicap**

**La personne en situation-s de handicap-s**

**Classification Internationale du Fonctionnement du handicap et de la santé (CIF)**

**Patrick Fougerollas, Québec (mesure de la qualité de la participation)**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## La société du « *désir* »

Les hommes, les femmes choisissent leur partenaire, décident le mariage ou la vie en concubinage, traversent la séparation et le divorce, conviennent du nombre d'enfants et du rythme de leur procréation

Nous sommes dans *le désir* de couple, le *désir* d'enfant et la réalisation du *désir* amoureux

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Les hommes et les femmes *en situation de handicap* vont en profiter, mais deux questions lancinantes, toujours d'actualité d'ailleurs, accompagnent leur vie au quotidien :**

***Qu'en est-il de leur droit au désir ?***

***A qui appartient-il d'organiser la réponse à ce désir ?***

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## « *L'Ange et la Bête* »

Deux noyaux de représentations :

- assimilation à des êtres dépourvus de sexe (ange)
- assimilation à des êtres dotés d'une sexualité inhumaine, qui ne contrôlent pas leurs pulsions (bête)

Alain Giami, C. Humbert, D. Laval

« *L'Ange et la Bête – Représentations de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs* », 1983

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP



**Une connaissance des handicaps toujours plus subtile s'est développée (et se prolonge) grâce :**

- **aux nouvelles découvertes scientifiques**
- **aux apports enrichissants de la psychiatrie et de la psychologie centrée sur la personne globale, ainsi que des plus récentes neurosciences**
- **à l'essor de l'éthique en lien avec les handicaps, qui ouvre sur la vision humaniste de l'âme et du corps**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Des *congrès* locaux, nationaux et internationaux, ciblant les thématiques au sujet de la sexualité en lien avec les handicaps se multiplient et la diversité croissante de leurs contenus montre une volonté sociale de promouvoir l'épanouissement, le bien-être et le plaisir de la personne en situation de handicap.**

**La volonté est manifeste, une nouvelle culture est profilée : celle du droit à la sexualité pour tous !**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Les implications actives des parents  
dont les compétences se sont de plus en plus  
professionnalisées....**

**... quantitativement et qualitativement, au fil du  
temps**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**1990 / 2000**

**Le passage d'une politique de l'insertion à une politique de l'inclusion, qui met l'accent sur l'intégration dans les milieux ordinaires**

**Il s'agit d'inclure les personnes dans la société en développant avec elles des liens sociaux qui reconnaissent leurs similitudes et leurs différences, ainsi que leurs rôles dans le processus social**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Des programmes spécialisés d'éducation à la vie affective, intime et sexuelle qui aident à informer et à donner de nouvelles habiletés à l'aide de supports- graphiques et/ou de supports-objets spécifiques**

**Des formations ciblées sur la sexualité dans le large champ des handicaps, destinées aussi bien aux professionnels-les et aux parents :**

**« DU CŒUR AU CORPS »  
Prix Suisse 2001  
SPC / SZH**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Au niveau de la société, la campagne d'affiches d'INSIEME pose une question provocante « *Qui est normal ? C'est une question de point de vue !* »**

**Elle permet de modifier les représentations sociales de la femme et de l'homme dont le handicap est mental**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

# La campagne d'affiches **PRO INFIRMIS** (2000)

*« Comme vous, nous vivons notre vie »*

Le corps dysmorphique est mis  
en scène, dans ses atouts  
de séduction

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**A Neuchâtel, l'ouverture d'une agence de rencontres  
« *Unions et Partenaires de Cœur* » destinée  
uniquement aux personnes en situation-s de  
handicap-s (tous handicaps confondus)**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP



- **La technologie chirurgicale : implants péniers**
- **La médicalisation : Viagra**
- **Les diverses aides pratiques pour les problèmes d'érection : pénis de substitution, injection intracaverneuse, anneau pénien, muse, pompe à vide**

**ont largement collaboré à une pleine reconnaissance du droit à une vie sexuelle pour des personnes dont le handicap est physique**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**La sexologie, sur la base de recherches cliniques scientifiques, a enrichi la compréhension générale de la sexualité humaine...**

**... ce qui permet de lever le tabou sur le vibromasseur, la sensualité et le para-orgasme, pour ne citer que ceux-là et les valoriser**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## **La sexualité virtuelle, encore balbutiante :**

- **Des programmes informatisés de rencontres sexuelles, diffusables sur Internet**
- **Des combinaisons qui se portent en habit avec capteurs (27 pour les hommes, et 36 pour les femmes) connectées à l'ordinateur, permettant l'accès à 5 sensations servant à stimuler les zones érogènes**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

# L'assistance sexuelle

**Au Danemark, Hollande et Allemagne depuis 20 ans**

**En Suisse Allemande depuis 2003**

**En Suisse Romande depuis 2009**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

*« L'histoire d'une vie  
s'inscrit dans le corps  
tout autant que dans le cerveau »*

**Edna O'Brien**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**L'assistance sexuelle est une aide directe qui relève du bien-fondé de toute initiative socialement acceptable, visant à augmenter l'autonomie sexuelle de la personne en situation de handicap, dans le respect de l'identité et de l'orientation sexuelle de cette dernière...**

**... grâce à une possibilité de vécus sensuels (et parfois sexuels) apaisants, et même plaisants**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

***« Tout moyen dans la sexualité, y compris humain, compense les effets de la déficience.***

***J'ai récemment demandé à mon médecin s'il était d'accord, le moment venu, pour m'assommer de neuroleptiques. Afin de supprimer mon stress et tuer ma libido »***

M. René-Claude Lachal,  
Directeur de recherche au CNRS, France  
Concerné par le handicap

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

***« J'aimerais tellement toucher une fois les seins d'une femme nue. Elle a pas besoin d'enlever sa jupe ou son pantalon, mais le soutien-gorge... alors ça oui ! »***

Extrait de discussion avec Monsieur Blaise P.

Homme de 48 ans, vivant avec un handicap mental dans une structure d'accueil, avec des difficultés relationnelles

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP



**« Cette femme et cet homme vivant avec une infirmité motrice cérébrale sévère, en co-habitation dans un foyer-handicap au bénéfice d'une chambre commune adaptée, m'ont demandé de les assister afin qu'il leur soit enfin possible de partager certains contacts sexuels... car les soignant-e-s refusent ce rôle. Voire, en temps voulu, de les aider directement pour expérimenter une pénétration »**

**Monsieur J.A. physiothérapeute et assistant sexuel formé**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**« Notre fils vivant avec l'autisme, cherche à se masturber. Il n'y parvient pas, devient même violent, il frappe son sexe en érection, se mord, parce qu'il ne sait pas imprimer ce geste ! Nous lui avons appris à se laver, se brosser les dents, manger seul, s'habiller. Mais nous ne sentons pas la force de lui enseigner ce geste intime. Qui pourrait le faire ? »**

**M et Mme V. parents de G.V. 26 ans**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

*« Je rêve de pouvoir sentir, encore avant de mourir, la peau nue d'un homme nu contre la mienne. Il ne devra rien me faire... juste se coller contre moi assez longuement, pour que je puisse bien en profiter... »*

**Madame F.M. couchée en permanence, dont le corps dysmorphique était très spastique (maladie dégénérative). Mme F.M. est maintenant décédée**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

# Les possibles et les souhaitables

**Aujourd'hui et demain  
les valeurs de performance et d'excellence  
nous habitent  
et nous gouverneront avec force !**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Dans tous les domaines de la vie sociale nous devons être performants et excellents, les lacunes sont difficilement acceptables et chacun-e doit prouver toutes les compétences attendues**

***Même la réalisation du désir doit être parfaite !***

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## Comment imaginer une sexualité épanouie, alors que :

- les conditions de vie en collectivité restreignent fait les libertés individuelles
- pour certaines personnes le « mode d'emploi nécessaire » n'a été ni enseigné, ni n'a pu être testé
- de surcroît, cette sexualité devrait se réaliser sans quelques égarements, trébuchements ou erreurs

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Nous tentons presque toujours de guider ces hommes,  
ces femmes, vers un projet de normalisation à travers  
la sexualité**

*plutôt que vers un projet  
d'épanouissement personnel et  
différent pour chacun-e*

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP



**Pourrions-nous accepter  
un projet singulier qui  
*leur correspondrait vraiment...***

**...même s'il nous apparaissait  
peut-être éloigné du *nôtre* ?**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Admettre que toute institution,  
à l'instar des systèmes vivants...**

**... se nourrit à la fois  
d'ordre  
et de  
désordre !**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

# Ebauches d'ouvertures

## Créativités

**S'interroger soi-même d'abord, par rapport aux diverses facettes de la sexualité humaine, avant de juger, de réagir et d'agir pour les autres...**

**... apparaît comme fondamental**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Une approche positive de la sexualité, inscrite dans la santé globale, serait de passer d'une forme d'anticipation du pire, à une promotion du meilleur en vue de :**

- consolider les acquis déjà présents**
- rétrécir les fossés encore existants**
- lutter contre la hantise des abus sexuels**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Nous avons à développer une éthique de la  
« communication sexuelle »  
qui tienne compte :**

- **des différences et des spécificités affectives et sexuelles relatives à chaque personne**
- **des compétences que chacun-e et l'ensemble, peuvent mettre en œuvre pour déboucher sur des mieux-être individuels et solidaires**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

- du projet d'intégration totale, partielle ou inexistante
- de l'adaptation de la société aux personnes vivant avec un handicap
- des formations spécifiques à ces domaines, destinées aux professionnel-le-s

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## Pour les personnes en situation de handicap :

- **Education sexuelle spécialisée (adolescence)**
- **Suivis individuels, de couples**
- **Lieux de paroles et lieux de rencontres**
- **Annonces de recherche de partenaires pour personnes en situation de handicap-s**
- **Approches corporelles, aussi bien entre personnes handicapées et professionnel-le-s de l'accompagnement, que entre personnes concernées par un handicap.... pour de plus *justes proximités*, « car le corps travaille à la grandeur de l'homme » (Platon cité par A. Jollien)**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP



## Pour les accompagnant-e-s :

- Formations aux professionnel-le-s : *Du Cœur au Corps*
- Formations aux directions et responsables
- Formations avec les parents
- Chartes institutionnelles

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## Nous avons à mettre en mots

Le corps intime, ses manifestations, l'intrusion des soins sur les organes génitaux, le plaisir des sensations, etc...

Ne laissons pas le corps de l'adolescent-e/adulte « *parler tout seul* » au-travers de certaines érections, de désirs sensuels ou sexuels qui le/nous mettent mal à l'aise

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## Nous avons à favoriser une parole médiatrice

- elle atténuera les gênes (d'ailleurs si humaines)
- elle permettra un nouvel élan relationnel
- elle construira de la plus *juste proximité entre eux/elles et nous*

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## **Nous avons à permettre d'expérimenter**

**Ne pas craindre de laisser les jeunes/adultes découvrir leurs organes génitaux. Lors des soins intimes leur permettre de toucher, découvrir cette zone intime qui leur appartient aussi**

**Afin que leur corps ne se résumera pas à un corps à soigner et à assister**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## Nous avons à donner une place au plaisir

Donner de la place aux sensations agréables du corps, dont la détente dans de l'eau chaude, les stimulations sensorielles douces et dosées, les mouvements lents et soutenus, les massages, etc... dans une ambiance de bien-être, faite de musique, senteurs, lumières

Il s'agit de réhabiliter « d'autres plaisirs »...

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

## ***Nous avons à développer la tendresse en institution***

**Une expérience d'une certaine intimité partagée, soit celle d'une proximité physique et psychique de sécurité, en confiance, avec une tonalité de bien-être qui se vit à travers des contacts agréables et apaisants**

**Sans s'imposer, sans emprisonner, sans exciter non plus !**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**Nous avons, parfois, à penser « l'impensable »**

**L'assistance sexuelle comme une suppléance à un «désert» de sensualité et de sexualité, impossibles à partager avec un-e partenaire de vie**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

# Conclusion



*« Dans la notion d'accompagnement, nous voici au cœur d'un problème éthique : la sexualité est bien un domaine privilégié de l'humanisation de l'homme pour lui-même, et dans ses relations avec les autres »*

**Marie-Odile Bruneau**  
**Prof. de philosophie à Rennes**

Catherine Agthe Diserens/ sexo-pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente du SEHP

**SEHP Suisse**

**SExualité Handicaps Pluriels**

**Centre de compétences :**

- **Expertises / Formations / Publications**
- **Site avec questions-réponses anonymes**
- **Petites annonces gratuites**
- **Formation en assistance sexuelle**

**[www.sehp-suisse.ch](http://www.sehp-suisse.ch)**

# « Accompagnement érotique et handicaps »

*Auteures :*

*C. Agthe Diserens et F. Vatré*

*Editions :*

*Chronique Sociale, collection Comprendre les Personnes,  
Lyon, nov. 2006*

# AU RISQUE DU DESIR

## L'assistance sexuelle

*Collectif d'auteur-e-s suisses, français, allemands et belges*

*Dossier coordonné par C. Agthe Diserens (Suisse) et Yves  
Jeanne (France)*

*Edition :*

*ERES, RELIANCE no29, France, sept. 2008*

Catherine Agthe Diserens

Ch. du Couchant 14

1260 NYON

[catherine.agthe@vtxnet.ch](mailto:catherine.agthe@vtxnet.ch)

## A propos du terme de **sexo-pédagogie spécialisée**

*CATHERINE AGTHE DISERENS, sexo - pédagogue spécialisée, formatrice pour adultes, présidente de SEHP (Sexualité et Handicaps Pluriels) Suisse.*

La motivation de devoir mieux expliciter ce terme est intéressante.

Elle nous permet de cheminer sur le fil historique qui relie les intentions de prévention et celles de promotion.

Les premières sont nées, d'une façon significative dans nos régions, à la fin du XIX<sup>ème</sup> avec les élans hygiénistes post-Pasteur, surtout pour maîtriser la propagation de certaines maladies et faire reculer la mortalité.

Les secondes ont émergé plus récemment grâce au moins à trois évènements mondiaux :

- ↳ Définition officielle de la santé, donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, en 1976 bien connue : «La santé est un état de complet bien-être, tant physique, mental et social et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités»
- ↳ Définition officielle de la santé donnée lors de la conférence internationale de promotion de la santé de l'OMS à Ottawa, en 1986 : «La santé est construite et vécue par les humains dans leur environnement quotidien, là où ils jouent, apprennent, travaillent et aiment»
- ↳ Le Sommet du Caire, qui adapte en 1994 l'idée de l'OMS, pour définir « La santé sexuelle et reproductive» par cela on entend le bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités.

Pour distinguer ces deux termes apparemment semblables : prévention et promotion, et sans trop les caricaturer, alors qu'ils visent l'un et l'autre finalement le bonheur humain grâce à une meilleure santé globale, disons qu'ils symbolisent des mouvements allant vers le contre pour le premier et vers le pour, pour le deuxième.

Deux courants différents qui visent le même but pourtant :

La prévention donne le climat d'une information ciblée et prodiguée, un peu unilatéralement, avec des messages, des slogans, afin que les publics touchés les comprennent et y adhèrent. On vise de prévenir le mal, les dangers, les maladies, la mort. On risque aussi de la sorte, et des études le montrent, de mobiliser les défenses des publics destinataires souvent passifs des campagnes de prévention, des blocages, des rejets, des lassitudes, une habitude, une banalisation (on le voit avec le travail envers le SIDA). Modèle plutôt magistral, peut-être normatif : la santé à tout prix, le statut idéal, voire obligatoire et parfois tyrannique !

La promotion partirait d'un autre pôle, celui de l'approche participative, interactive, de la valorisation de l'état de bien-être relatif aux réalités de chacun, avec la stratégie de mobiliser les compétences des publics-cible dans une idée positive et active, avec la notion

de choix et de construction personnelle de son propre projet de santé, qui n'exclurait ni le handicap ni la maladie.

La sexualité dans tout cela ?

Nos pays se sont toujours attelés à construire des programmes dits « d'éducation sexuelle » ou de « prévention » à cause d'un fléau particulier ou d'un besoin démographique : la syphilis, les dénatalités post-guerre, les surnatalités, puis à nouveau avec le SIDA.

En Suisse, nous avons suivi le même mouvement linguistique. Toutefois, les premières appellations pour décrire des programmes scolaires furent « histoire de la vie » (dans le primaire à Genève), « information sanitaire, éducation sexuelle, information sexuelle, etc... » (dans tous les cantons romands).

Récemment, une nouvelle appellation est apparue ici ou là : « éducation à la vie affective et sexuelle ».

La transdisciplinarité de notre tâche est difficile à circonscrire : elle est constituée de notions empruntées à la biologie, la médecine, la pédagogie, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie et l'éthique et à la sexologie.

La sexologie, syncrétisme de la gynécologie et de la psychiatrie, s'est elle aussi développée, en plusieurs branches : clinique, analyste, enseignante, corporelle à fins thérapeutiques.

En ce qui concerne **le large champ des handicaps**, nous nous sommes tourné-e-s vers L'Allemagne et la Suisse-Allemande où l'on rencontre le terme de « sexo-pädagoge », ainsi que vers les pays anglo-saxons et au Québec qui utilisent couramment les termes de « sexopedagogist », « sexopédagogue » ou « sex-educator ».

Il s'agit le plus souvent d'une profession issue d'une formation secondaire à une autre du champ social, soignant ou éducatif.

Idéalement comme activité en équipe, avec une formation de base, puis une formation continue et avec une supervision permanente.

Pourquoi l'adjonction de *spécialisé* pour élargir cette pédagogie aux différents handicaps, alors que tout veut tendre à l'intégration vers la norme sociétale, et à plus forte raison via le champ de la vie intime, affective et sexuelle ?

Alexandre Jollien<sup>7</sup> se hérisse devant le fait que tout ce qui touche aux handicaps soit décrété comme spécial, spécialisé... spécialisant ? Un ghetto linguistique qui rejoint toutes ces exclusions dont on ne veut plus.

Nous avons alors hésité : allions-nous enlever cet adjectif ?

Après mûre réflexion, nous avons décidé au contraire de le garder pour interpeller nos interlocuteur-trice-s : pourquoi *spécialisé* ?

---

<sup>7</sup> Alexandre Jollien, écrivain philosophe suisse, auteur de « L'Eloge de la Faiblesse » Ed. Cerf, Paris, 2000 et « Le Métier d'Homme » Ed. Du Seuil, Paris, 2002

Parce que précisément les personnes en situation de handicap (quelque soit leur handicap ou plusieurs handicaps), ont également une sexualité et des droits de la vivre<sup>8</sup>, et ce dernier adjectif le souligne dans l'intention d'aider à ne pas l'oublier... ce qui se fait naturellement bien trop souvent !

Le *spécialisé* signifie aussi que la handicap appelle et exige parfois des adaptations, des mesures particulières et c'est justement ce que réclame la Résolution du parlement Européen pour la réadaptation et l'intégration des personnes handicapées.

Vouloir « gommer » le handicap, ne pas envisager ce qu'il demande comme accommodation, n'est pas éthique.

Donc, il faut des mesures *spécialisées*... un certain nombre de fois.

Ainsi arrive-t-on au terme de sexo-pédagogue spécialisée qui recouvre cet accompagnement pédagogique holistique et transdisciplinaire, exigeant en travail sur soi et en éthique appliquée.

Et même s'il faut l'expliquer puisqu'il n'apparaît pas clairement au premier moment, c'est alors une occasion de le faire connaître au lieu de le noyer, de le perdre et de le banaliser en l'assimilant aux programmes de santé globale destinés au grand public.

Catherine Agthe Diserens  
Ch. du Couchant 14  
1260 Nyon  
Tél : 0041 / 22 / 361.15.29  
Courriel : catherine.agthe@vtxnet.ch

Nyon, le 7 avril 2006

---

<sup>8</sup> « Accompagnement Erotique et Handicaps : au désir des corps, réponses sensuelles et sexuelles avec cœur ». Auteurs : Mmes Catherine Agthe Diserens et Françoise Vatré. Editions La Chronique Sociale, Lyon, 2006



# Vie affective, intime et sexuelle : Quel accompagnement pour les personnes en situation de handicap, leurs familles et les professionnels

**Sheila Warembourg, diplômée en Sexologie et Santé Publique**

**Sexual Understanding**

**Service d'accompagnement  
de la vie affective et sexuelle**

**IFTS - Journée de Réflexion de la Rampe - le 29 mars 2010**

**Service d'accompagnement de la vie affective  
et sexuelle des personnes en situation de handicap**

Formation professionnelle

Animation des groupes de parole et consultations

Soirées-débats proposées aux familles

## Les objectifs

**Promouvoir** l'éducation à la vie affective et sexuelle dans le respect de l'intégrité morale et physique de chacun afin d'apprendre aux jeunes à identifier et à intégrer les différentes dimensions de la sexualité humaine.

**Favoriser** la prise de parole des personnes en situation de handicap afin de lever les tabous et les non-dits qui entourent leur vie affective, intime et sexuelle.

**Apporter** des informations et des explications claires et adaptées afin de développer l'aptitude des jeunes et des adultes handicapés à être responsable de leur vie privée, à adopter des attitudes qui ne nuisent pas à autrui et à s'orienter dans un monde en pleine évolution des mœurs.

**Assurer** une mission de prévention face aux risques des infections sexuellement transmissibles, de grossesses non désirées et des violences sexuelles.

**Ecouter et accompagner** les parents afin de leur permettre de mieux appréhender le développement de leur enfant et de leur avenir dans le respect du cadre familial.

**Proposer** un lieu de parole aux familles afin qu'elles puissent exprimer leurs inquiétudes, leurs questionnements et partager leur expérience.

**Sensibiliser, accompagner et former** les professionnels qui travaillent auprès des enfants, adolescents et adultes handicapés aux différents aspects de la vie affective et sexuelle.

**Guider et accompagner** les établissements médico-sociaux et sociaux à intégrer dans leur projet d'établissement et dans le projet individuel de la personne handicapée la question de la vie affective et sexuelle.

## *Soutien et formation professionnelle*

- Donner la possibilité à TOUS les professionnels d'analyser la situation
  - Promouvoir la mise en place de projets pédagogiques et groupes de parole adaptés aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
  - Créer son réseau intérieur et à l'extérieur de l'établissement
    - Réaliser un écrit institutionnel  
(...en collaboration avec personnes concernées)

### Exemple de Charte :

#### « Un droit fondamental au cœur de la prise en charge : positionnement éthique en faveur de la vie affective, intime et sexuelle »

Notre association reconnaît à chaque enfant et à chaque adulte handicapé mental, le droit au respect de sa personne.

Notre association reconnaît que prendre en compte la vie affective et sexuelle des la personne handicapée est un réel facteur de l'épanouissement pour elle.

Notre association reconnaît à toute personne handicapée, quel que soit le niveau de son handicap, le droit à être considéré comme acteur de sa propre vie affective et sexuelle.

Notre association reconnaît, conformément à la loi, à chaque personne accueillie, le droit d'avoir une vie affective et sexuelle.

Notre association reconnaît à chacun le droit d'avoir des relations privilégiées avec la personne de son choix, dans le respect de la volonté de cette personne et dans le respect des conventions sociales... »

### Un autre exemple de Charte :

#### « Charte en ce qui concerne la vie intime, affective et sexuelle des travailleurs de l'ESAT

L'ESAT est un lieu de travail.

L'ESAT est un lieu de relations professionnelles.

L'ESAT n'est pas un lieu de relations intimes et amoureuses.

Toute relation doit avoir lieu dans le respect de soi et des autres.

Toute relation intime et amoureuse n'est pas tolérée sur le lieu de travail.

Il serait souhaitable que les relations amicales, amoureuses et intimes puissent être facilitées par l'entourage (la famille, le foyer,...) des ouvriers, hors de l'ESAT.

Les moniteurs et éducateurs sont à l'écoute et peuvent être à la disposition des ouvriers en ce qui concerne les questions relatives à la sexualité.

Les professionnels de l'ESAT peuvent faire appel aux autres collègues, SAVS ou autres intervenants extérieurs pour apporter des réponses adaptées... »

# Groupes de parole

*Libérer la parole*

=

*Libérer la pensée*

## Elements forts

apprendre

rêver

S'exprimer

partager

entendre

écouter

dévoiler

Rire



**Qui participe ?**

**Enfants**

**Adolescents**

**Jeunes adultes**

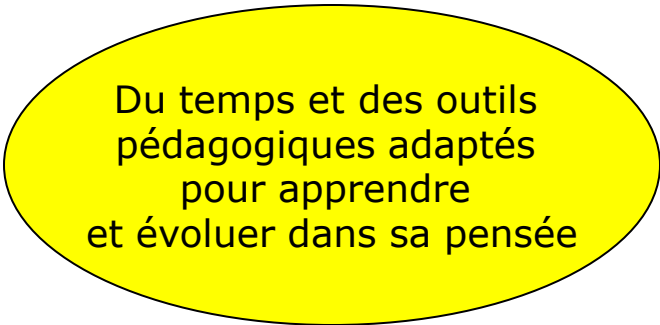
**Adultes**

**Adultes Agés**

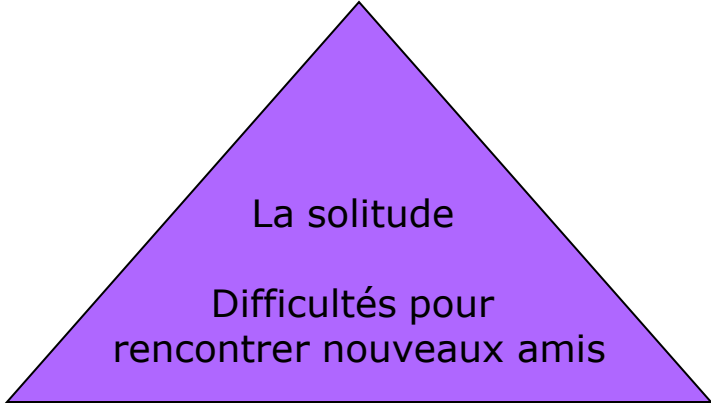


## Leur volonté ...

*Pour les personnes en situation de handicap, des points sensibles persistent ...*



Du temps et des outils  
pédagogiques adaptés  
pour apprendre  
et évoluer dans sa pensée



La solitude  
Difficultés pour  
rencontrer nouveaux amis

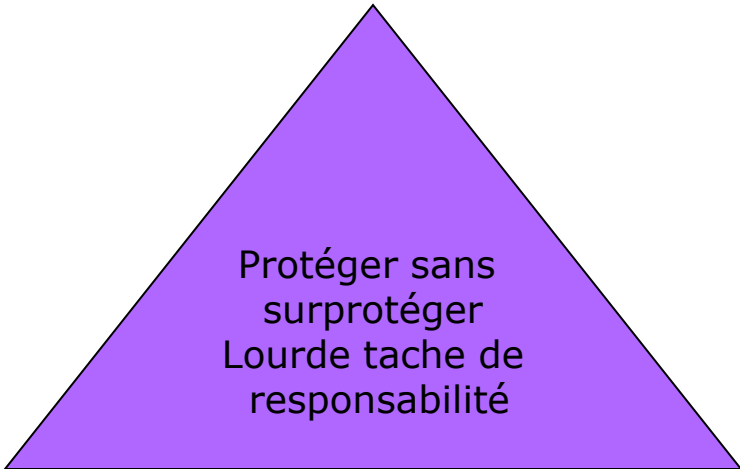


Peu de temps et d'espaces intimes

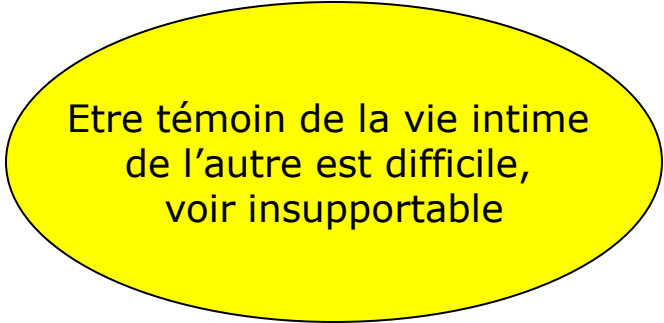


## Et votre rôle à vous ?

*Pour la direction des établissements et des professionnels,  
des points sensibles persistent ...*



Protéger sans  
surprotéger  
Lourde tâche de  
responsabilité



Etre témoin de la vie intime  
de l'autre est difficile,  
voir insupportable



Assistance  
Sexuelle ?



Accepter des envies et pratiques différentes



## Et les parents ?



### En ce qui concerne les parents

- Désir et obligation de protéger
- Besoin de se questionner, rester humble face à l'inconnu qui est la vie intime de son enfant
- Eduquer et dialoguer avec son enfant (moral, croyances ) mais reconnaître besoin de soutien des professionnels
- Participer à la vie de son enfant qui devient adulte ou qui est adulte, pour pouvoir intervenir le moins possible dans sa vie intime

## Et les parents ?

*Pour les parents, des points sensibles persistent ...*

Quand mon enfant ne parle pas ou peu,  
comment s'assurer de sa sécurité,  
qu'il a compris les informations ?

L'aide et assistance nécessaire :  
qui peut intervenir à ma place  
quand c'est trop délicat ?

Aider  
son enfant  
à devenir adulte et  
considérer son enfant  
en tant qu'adulte  
malgré sa déficience

## Partenariat pour avancer ensemble

### **COLLECTIF HANDICAPS ET SEXUALITES**



#### **OBJECTIFS DU CHS :**

**Prise en compte des dimensions éthique et juridique**

***Sensibilisation, lobbying et plaidoyer auprès du grand public, des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs concernés***

***Conseil, orientation et accompagnement***

***Formation de l'ensemble des intervenants des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux***

***Assistance érotique et/ou sexuelle***



**Partenariat pour avancer ensemble**

***SEXUALITES & HANDICAPS PLURIELS - SEHP***

***CENTRE RESSOURCES HANDICAPS ET SEXUALITE***

***Comment vous imaginez-vous dans ce tableau de l'accompagnement de la vie intime, affective et sexuelle des personnes concernées par le handicap ?***

« La volonté trouve,  
La liberté choisit,  
Trouver et choisir, c'est penser »

Victor Hugo

« L'amour est au cœur de l'émancipation d'un homme »

Jacques Waynberg

## Bibliographie technique

- « Tout ce que vous ne devriez jamais savoir sur la sexualité de vos enfants », Pr Marcel Rufo, Anne Carrière, 2003
- « Défi à la pudeur, quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes », Gérard Bonnet, Albin Michel, 2003
- « Vivre aussi ma sexualité » No. 1 et 2, Pro Infirmis, Genève, Suisse, 1996 et 1999
- « Etudes et actes : SIDA personne handicapée mentale, institutions » UNAPEI, 1998
- « La sexualité des enfants », Jean-Yves Hayez, Odile Jacob, 2004 Vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes déficientes mentales : accompagnements, interventions et programmes éducatifs », M. Mercier, H. Gascon et G. Bazier, Presses Universitaires de Namur, 2006
- « Vivre la sexualité : Encyclopédie Illustrée », Denis Vaginay, Chronique Sociale, 2002
- « Comprendre la sexualité de la personne handicapée mentale », Denis Vaginay, Chronique Sociale, 2002
- « Handicaps et Sexualités : le livre blanc », Marcel Nuss, Dunod 2008
- « Sexualité et Syndrome d'Asperger, Isabelle Henault, De Boeck, 2006

### Documents vidéos :

- « Choix amoureux » et son manuel pédagogique, Edition Erès, 1999
- « A proposito di sentiment ... » Daniele Segre, Associazione Italiana Persone Down, 1999  
(à commander sous-titré en français par e-mail : AIPD@pronet.it)
- « L'homme de compagnie », Philippe Thomas, 2001
- « L'amour pour tous » et « Amour Sans Limites » , AFM Productions, 2007

### Mallette pédagogique :

- Adolescence, amour et sexualité, Photo-langage pour dynamiser la parole et l'écoute, Claire Bélisle, Chronique Sociale, 2003
- Des Hommes et Des Femmes : Programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales, Presses Universitaires de Namur, 2000
- « Vie affective, relationnelle et sexuelle : les personnes blessées médullaires » Centre Handicap et Santé du Département de Psychologie FUNDP Namur 2008
- Education pour la Santé : Information Sexuelle, Contraception, Migrations Santé, Paris

**L'appréhension juridique de la sexualité des personnes handicapées.** *Par GÉRALDINE CHAPURLAT, juriste spécialisée en droit de l'action sociale et médico-sociale, formatrice consultante Formaneo.*

La commande pour préparer cette intervention était de faire un bref rappel de ce qui dans la loi française interdit de pratiquer l'accompagnement à la sexualité de personnes en situation de handicap.

Je ferais très rapidement un tableau des possibles incriminations pénales applicables aux professionnels qui favoriseraient l'accompagnement sexuel ou aux accompagnants sexuels eux même.

Il m'a semblé intéressant de clarifier le contexte légal applicable en matière de sexualité des personnes handicapées afin de se poser la question de savoir s'il existe dans la loi française des éléments sur lesquels s'appuyer pour promouvoir l'accompagnement à la sexualité de personnes en situation de handicap en France.

**De possibles incriminations pénales pour l'accompagnement sexuel?**

A l'heure actuelle l'approche légale française nous amène inévitablement sur le champ de la prostitution.

De quelle manière l'accompagnement à la sexualité peut tomber sous le coup de dispositions pénales destinées à lutter contre la prostitution.

Je vais donc dresser un tableau du dispositif pénal français existant autour de la prostitution.

Au sens commun la **prostitution** se définit comme « le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent et d'en faire un métier » (Dictionnaire le Robert).

La *CEDH*, dans un arrêt du 11 sept. 2007, *Tremblay c/ France* rappelle qu'il n'existe pas de consensus européen sur le fait de savoir si la **prostitution** constituait une atteinte à l'intégrité physique ou morale de la personne.

Cependant dans ce même arrêt, la Cour européenne, s'appuyant sur le droit du Conseil de l'Europe (dont la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains du 16 mai 2005), prononce une condamnation de principe de la **prostitution contrainte**, qu'elle juge « incompatible avec les droits et la dignité de la personne humaine »

**Cela signifie, En l'absence de contrainte, la cour européenne des droits de l'homme ne condamne pas la prostitution.**

**La Politique pénale française a une** approche de type abolitionniste c'est-à-dire que la France prône une vision de la personne prostituée victime que la loi pénale protège par différentes infractions, au premier chef desquelles se trouve le proxénétisme et le racolage, qui constituent des infractions.

La prostitution ne constitue pas une infraction.

Ainsi des associations revendiquent le droit de se prostituer.

Elles arguent du fait que le droit de disposer de son corps constitue une liberté qui va jusqu'à l'utilisation de son propre corps à des fins lucratives. en outre, le droit d'entretenir des relations sexuelles relève strictement du droit au respect de la vie privée.

Cette possibilité de disposer de son corps ferait exception à celui de l'indisponibilité du corps humain, c'est à dire le principe selon lequel on ne peut vendre des parties du corps humain.

Donc on peut dire que rien n'interdit « le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent et d'en faire un métier ».

Cela voudrait il dire que rien n'interdit en France le métier « d'accompagnant sexuel » ?

Le tableau pénal est malgré tout un peu plus compliqué, il faut en effet y ajouter le délit de racolage : Pendant longtemps seul le racolage dit "actif" qui se définit comme une « *opération de recrutement de partenaires en vue de relations sexuelles* » n'était incriminé. On pensait au souteneur.

A partir de 1958 le dispositif a été complété par une contravention visant à réprimer le racolage dit "passif", qui punit « *ceux dont l'attitude sur la voie publique est de nature à provoquer la débauche* » (l'ancien article R. 34, 13° du Code pénal).

Le législateur a redéfini l'infraction, à l'occasion de l'adoption de la loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure (L. n° 2003-239, 18 mars 2003 : *Journal Officiel* 19 Mars 2003). Depuis ce moment là, L'infraction de racolage est devenu un délit, et elle concerne aussi bien celui qui favorise le recrutement de client que celui qui se livre à des relations sexuelles en l'échange d'argent. (L'article 225-10-1 du Code pénal comme "*le fait, par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération*". )

Cette loi a été vivement critiquée : Le nouveau délit de racolage public ne se situe plus dans la logique antérieure puisqu'il fait de la personne prostituée l'auteur de l'infraction. La nouvelle infraction accentue l'ambiguïté du statut de la personne prostituée, passant, au gré des circonstances, de la position de victime à celle de prévenue.

L'intention du législateur était de protéger les riverains des quartiers où s'exerce une activité prostitutionnelle et non les personnes se livrant au commerce de leur corps.

On pourrait donc considérer que la France possède dans son arsenal juridique des infractions susceptibles d'être appliquées dans le domaine de l'accompagnement sexuel : Les personnes qui exerceraient le métier d'accompagnant sexuel, feraient connaître leur activité serait passible de racolage actif.

Les associations professionnelles ou les professionnels qui favoriseraient l'accompagnement sexuel, seraient eux aussi passibles du délit de racolage dit passif.

Marcel Nuss posait la question de savoir, si à l'instar de la Hollande, le Danemark, la Finlande et la Suisse, la France allait enfin permettre l'accompagnement sexuel.

Cela consisterait donc à déroger au dispositif pénal et permettrait à l'accompagnement sexuel d'exister sans être assimilé par la loi à la prostitution.



## **Le contexte légal applicable en matière de sexualité des personnes handicapées :**

1er observation, la **sexualité des personnes en situation de handicap ne fait pas l'objet d'une réglementation ou législation spéciale.**

Cela revient donc à dire que c'est le droit commun qui s'applique, le législateur n'ayant pas souhaité distinguer la sexualité d'une personne en situation de handicap de la sexualité d'un citoyen lambda.

**La sexualité, qui implique le droit d'avoir des relations intimes, repose à la fois sur le principe du respect de la vie privée et le principe d'intégrité, d'inviolabilité du corps humain, selon lequel "chacun a droit au respect de son corps"**

La sexualité est aussi étroitement associée à la procréation. Elle entre donc ainsi dans le champ d'application du droit à la vie et du droit à une vie familiale.

« Article 16-1 du code civil : "Chacun a droit au respect de son corps.

*Le corps humain est inviolable.*

*Le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial".*

Article 9 du code civil "*Chacun a droit au respect de sa vie privée.* »

L'ensemble des principes qui figurent non seulement dans le code civil français mais également dans le pacte international sur les droits civils et politiques de 1966 et enfin dans la convention européenne des droits de l'homme que la France a ratifiés.

La cour européenne des droits de l'homme est compétente pour statuer sur les violations éventuelles de la convention par la France.

Cependant des difficultés d'application particulières liées à la situation de handicap renvoient aux notions de vulnérabilité, de discernement, de consentement de la personne à l'acte sexuel.

**Quand on parle de consentement on s'interroge sur le fait de savoir si** la personne a consenti à l'acte sexuel. Si l'acte sexuel est commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, on considère que le consentement est vicié et l'acte sexuel constitue une agression sexuelle passible de sanctions pénales.

Les peines sont aggravées lorsque la victime est une personne **vulnérable** en raison de son âge, de son infirmité, de sa déficience physique ou psychique.

Dans certaines situations de handicap, la loi met en place des régimes de protection spécifique : il est important de rappeler que quelque soit le régime de protection (tutelle qui est un régime de représentation et curatelle qui est un régime d'assistance), **La protection juridique ne dépossède pas la personne de son droit à la sexualité :**

La réforme du 5 mars 2007 relative à la protection juridique des majeurs énonce qu'elle «entretient librement des relations personnelles avec tout tiers, parent ou non» Article 459-2 Alinéa 2

*Le curateur ou tuteur ne pourra intervenir dans le domaine des relations personnelles qu'en cas de danger pour son protégé :*

*En matière de procréation, la personne handicapée mentale a le droit d'avoir des enfants et de les élever. Elle ne perd, définitivement ou provisoirement, l'exercice de l'autorité parentale que si elle est "hors d'état de manifester sa volonté » et cela indépendamment de tout régime de protection.*

Cependant, pendant longtemps les institutions qui accueillent des personnes en situation de handicap ont favorisé le recours à la stérilisation, outre le fait que ces stérilisations étaient attentatoires à la dignité des personnes et illégales, elles ont souvent été un moyen d'évacuer la question de la sexualité des personnes handicapées.

**Il convient ensuite se poser la question de savoir sur quel socle juridique peut on mettre en place l'accompagnement sexuel, c'est à dire de se poser la question de savoir s'il existe dans la loi des éléments sur lesquels s'appuyer pour promouvoir l'accompagnement à la sexualité en France.**

Comment le secteur médico-social aborde la question de la sexualité des personnes en situation de handicap ?

On peut réellement parler de maladresse qui témoigne de ce que l'on peut qualifier à minima de gêne de l'ensemble des acteurs du secteur médico social à aborder la question de la sexualité des personnes en situation de handicap.

Maladresse, car la question de la sexualité en institution a été abordée pour la première fois par les autorités de tutelle d'un point de vue sanitaire :

C'est tardivement, à l'occasion de la campagne de prévention du sida les autorités de tutelle ont affirmé clairement la reconnaissance du droit à la sexualité pour la personne handicapée mentale, ainsi que l'affirmation de son droit à l'éducation sexuelle.

*La circulaire du 10 décembre 1996 affirme que "la prévention de l'infection du VIH n'a de sens que dans la mesure où elle concourt ainsi à la reconnaissance du droit à la sexualité pour la personne handicapée mentale ainsi qu'à l'affirmation de son droit à l'éducation sexuelle".*

Le conseil national du sida dans un rapport consacré aux MST et aux handicapés mentaux rendu public dénonçait en février 1998 l'occultation de la question de la sexualité.

Les autorités ont pourtant depuis de longue date incité les établissements à formaliser les mesures d'information, de prévention et de sécurité des MST et du VIH, afin d'informer les usagers de manière adaptée sur la sexualité, les MST, les moyens de protection et de contraception, ce qui favorise les risques de contamination.

En effet ; la circulaire du 10 décembre 1996, déjà citée, souhaitait que les établissements formalisent ses obligations par leur inscription dans le projet d'établissement, le règlement intérieur et/ou une charte. Charge aux établissements d'en organiser les conditions d'application. Elle préconisait déjà une utilisation accrue des projets individualisés. Ces incitations semblent être restées dans la plupart des institutions lettre morte. C'est regrettable car ces écrits auraient pu constituer des repères pour les professionnels pour aborder la question de la sexualité.

**Les institutions elles mêmes, ont souvent été gênées pour aborder la question de la sexualité des personnes accueillies :** en témoigne le fait que dans de nombreuses institutions d'hébergement pour adulte, l'interdiction de relations sexuelles a été effacée des règlements de fonctionnement depuis peu.

Ces interdictions illégales sont quasi révolues, mais il demeure dans les institutions des pratiques qui se situent en dehors des droits des usagers : dans beaucoup d'institutions le règlement de fonctionnement oblige les usagers de sexe féminin à être sous contraceptif.

Cela témoigne de la difficulté et de la maladresse qui existe encore dans les institutions à aborder la question de la sexualité auprès des personnes en situation de handicap. Ces règlements de fonctionnement qui imposent la prise de contraceptif nient toute prise en compte de la spécificité de chacune de ces femmes et violent le droit à l'individualisation, l'adaptation aux besoins affirmé depuis la loi du 2 janvier 2002. Individualiser signifie que la prise de contraceptif ne peut être considérée de manière générale ce qui paraît une évidence.. Peut être même auraient ils pu permettre la naissance d'échanges, de débats au sein de l'institution sur ces questions.

**Quoiqu'il en soit j'affirme que la législation applicable dans les institutions médico-sociales constitue un socle solide pour promouvoir l'accompagnement à la sexualité :**

**La législation actuelle, née de la loi du 2 janvier 2002 crée en effet une véritable obligation pour le professionnel de proposer un accompagnement adapté, et de prendre en compte la question de la sexualité**

**Sur la base de** la Charte des droits et libertés de la personne accueillie prise en application de la loi du 2 janvier 2002 :

La Reconnaissance du droit à l'intimité, la promotion de l'autonomie et à la citoyenneté des personnes handicapées permet d'affirmer l'existence d'un droit à la sexualité et la nécessité pour les professionnels de prendre en compte les besoins d'ordre sexuels des personnes accueillies et de définir un accompagnement adapté pour répondre à ces besoins.

Restent pour les professionnels un certain nombre de questions et de responsabilités professionnelles qui y sont liées: Jusqu'où permettre ses initiatives, comment prévenir une grossesse, comment prévenir une MST ou le Sida ? Que dire face à un désir d'enfant ? Comment protéger des désillusions de la vie affective et sexuelle ?

En parallèle le dispositif mis en place par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue avec le droit à compensation et le libre choix du projet de vie un socle qui permettrait de revendiquer le droit à l'accompagnement sexuel.

Le droit à compensation obligerait la société à prendre en compte ce besoin particulier lorsqu'il est exprimé dans le projet de vie de la personne en situation de handicap.

## **Conclusion**

Si en France, on commence à admettre l'idée selon laquelle un certain nombre de personnes en situation de handicap ont besoin d'être accompagnées pour que leurs besoins d'ordre sexuel soient satisfaits. Je souhaite, pour conclure mon propos, tenter de définir la place de la société à l'égard de ce droit à l'accompagnement à la sexualité des personnes en situation de handicap.

Pour se faire je souhaite m'appuyer sur La notion de Droits créances et droits libertés qui pourrait nous aider à définir la place de l'Etat :

Ces droits créances ce sont des droits que l'Etat doit veiller à mettre en oeuvre, l'Etat doit les garantir à tout citoyen et fournir les prestations indispensables à leur exercice.

Les droits libérés ce sont des droits pour lesquels la société devrait s'abstenir d'entraver l'exercice.

À minima l'Etat ne devrait pas s'abstenir d'entraver le droit à la sexualité des personnes en situation de handicap avec un dispositif pénal décrit précédemment et donc écarter les possibles incriminations pénales à l'égard de l'accompagnement sexuel ? il semble que la France puisse prochainement s'engager dans ce sens.

Mais peut on aller plus loin en affirmant que le droit à compensation pour une personne en situation de handicap implique pour la société le devoir d'organiser une prise en compte de ces besoins ?

J'ai commencé mes propos dans une perspective européenne, je conclurais définitivement en vous évoquant la signature par le conseil de l'union Européenne de la convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées, le 26 novembre 2009. Cette décision d'adhésion est la dernière étape du processus d'adhésion de l'union européenne qui pose le principe de non discrimination à l'égard des personnes handicapées.

Elle contient une série de dispositions concernant l'autonomie et l'inclusion dans la société, le respect de la vie privée.

Cette adhésion n'est pas un simple acte politique car il engage l'union européenne à veiller à la conformité des droits nationaux et du droit communautaire : la CJCE pourrait se référer à cet engagement pour constater la non conformité d'une législation nationale relative aux personnes handicapées.

Ainsi, les dispositions pénales susceptibles d'être appliquées en France autour de l'accompagnement sexuel pourraient dans un futur proche être considérées par la CJCE comme des dispositions faisant obstacles au droit à la dignité des personnes en situation de handicap ?

Le champ serait alors libre pour promouvoir l'accompagnement à la sexualité.



Institut  
de formation  
de travailleurs  
sociaux

*Du corps-objet au corps-désir  
de la tendresse à l'intime,  
pour que l'amour ne soit plus  
handicapé*



**Lundi 29 mars 2010**

La Rampe - Echirolles (Isère)

**Journée d'étude de l'IFTS**

---

Bibliographie élaborée par le **Centre de Ressources Documentaires de l'IFTS**  
3, avenue Victor Hugo BP 165 - 38432 Echirolles Cedex  
Tél. : 04 76 09 98 62 - Fax : 04 76 09 99 77  
Mail : [iftscrd@ifts-asso.com](mailto:iftscrd@ifts-asso.com)

# Sommaire

<b>1 / Bibliographies des intervenants de la journée d'étude</b>	<b>p. 3 - 6</b>
<b>2 / A - Références bibliographiques, autres que juridiques</b>	<b>p. 7 - 16</b>
<b>2 / B - Références audiovisuelles</b>	<b>p. 17</b>
<b>3 / Supports pédagogiques, écrits et audiovisuels</b>	<b>p. 18 - 20</b>
autour des questions d'accompagnement, de soutien ou de formation pour une vie affective et sexuelle effective des personnes handicapées	
<b>4 / A - Textes juridiques de référence</b>	<b>p. 21</b>
<b>4 / B - Commentaires juridiques</b>	<b>p. 22 - 23</b>
<b>5 / Sitographie</b>	<b>p. 24 - 25</b>



# 1 / Bibliographies des intervenants de la journée d'étude

## Catherine AGTHE DISERENS

### **Accompagnement érotique et handicaps : au désir des corps, réponses sensuelles et sexuelles avec coeur**

*Collab. VATRE Françoise. Ed. Chronique Sociale, 2006. 157 p.*

"La révolution sexuelle et l'évolution radicale du regard porté sur le handicap contribuent au changement. L'accompagnement érotique s'inscrit dans un processus d'intégration actuel et dans une dynamique de citoyenneté partagée". (Extr. 4<sup>ème</sup> de couv.)

Cet ouvrage analyse les questionnements éthiques soulevés et proposent des réponses adaptées aux personnes en situation de handicap.

Cote : HAN-DIS-1

### **Vie affective et sexualité des personnes handicapées moteur**

Réadaptation, n°559, 04/2009. p. 7-46

Extrait de sommaire :

- DESCHAMPS Catherine. Collectif Handicaps et Sexualités : quelques expériences locales
- HAMONET Claude. Traumatisme cérébral, sexualité et vie amoureuse
- Interview de Bernadette SOULIER. Pratiques amoureuses chez les paraplégiques et les tétraplégiques
- AGTHE DISERENS Catherine. Collectif Handicap et Autonomie. L'assistance sexuelle, une suppléance extra-ordinaire
- DOAT Anne. Une association d'assistants sexuels pour personnes handicapées peut-elle exister en France ?
- Interview de Jean-Marie POMART et de Lucie DELANNOY. Au foyer résidence de La Tour de Rocourt, la vie affective et sexuelle est très naturellement admise
- VICAIRE Marie-Antoinette. Témoignage : vivre en couple avec un handicap, ce n'est pas du tout impossible
- AGON Marie-Christine. Témoignage : ma sexualité est fortement liée à mon désir de maternité

Cote : R-REA-559

### **Au risque du désir**

*Collab. JEANNE Yves. In : Reliance, n°29, 09/2008. p. 19-113*

Extrait de sommaire :

- Entretien avec Lorenzo Fumagali. Citoyen, homme, époux, père et assistant sexuel
- NUSS Marcel. Enjeux politiques et juridiques de l'accompagnement sexuel
- GRASSI Claudia, TITUS Jean-Elio. La sexualité et ses enjeux au sein d'une institution accueillant des personnes physiquement handicapées
- AGTHE DISERENS Catherine. La formation en assistance sexuelle : toute innovation implique des risques !
- CHATTON Dominique. Assistance sexuelle, assistance au développement sexuel ?
- VAGINAY Denis. Quelle éthique pour un accompagnement sexuel ?

- PLANCHE François, GRANGET Philippe, LOEW François. Implications de l'assistance sexuelle : regard éthico-légal
  - VRIES Nina de. Le corps, même handicapé ou empêché, est un trésor
  - PIORO FERRAND Joanna. Assistance sexuelle et prostitution : un binôme tabou ?
  - SOULIER Bernadette. Accompagnement sexuel ou accompagnement sensuel ?
- Cote : R-REL-29

**Au risque du désir - handicap et sexualité** (*hors fonds CRD-IFTS*)  
Réalisé par Bernard Romy. Les films de la Côte (Suisse, Nyon). 2006

---

## Sheila WAREMBOURG

### **S'aimer malgré le handicap**

Sélection Reader Digest, n°753, 11/2009. p. 40-59

Cote : HAN-AIM-1

**Chronique "question d'intimité"**. In : Déclic Magazine : le magazine de la famille et du handicap, 2004-2008

*Rubrique animée par Sheila Warembourg, sexologue, responsable du service d'accompagnement à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées de Handicap International.*

- "Je partage avec ma femme les soins et la toilette de notre fille de 11 ans, qui est polyhandicapée..."
- "Mon fils tétraplégique de 12 ans ne peut pas se laver seul"
- "J'ai l'impression que ma fille polyhandicapée de 14 ans se masturbe"
- "Mon fils infirme moteur cérébral de 15 ans a un ami très cher"
- "Je m'aperçois que je n'ai jamais abordé la question de l'éducation sexuelle avec mon fils handicapé moteur de 15 ans"
- "Ma fille trisomique de 16 ans est amoureuse de l'étudiant qui s'occupe du soutien scolaire"
- "Ma fille trisomique a 19 ans, elle est majeure et elle a peut-être une vie amoureuse"

Cote : C-HAN-30591

**"Témoin de la sexualité de l'autre"**. Sous la dir. de Danièle Brun. In : La place de la vie sexuelle dans la médecine : colloque Médecine & Psychanalyse. Ed. Etudes freudiennes, 2007. p. 267-269

Cote : PSY-BRU

### **Groupes de paroles sur la vie intime et sexuelle avec les personnes déficientes**

Reliance, n°18, 01/2006. p. 102-104

Dans cet entretien, Sheila Warembourg, sexologue et responsable d'un service d'accompagnement à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées, témoigne des effets d'un tel service quant à la libération de la parole

Cote : C-PSY-30502



## Marcel NUSS

### **Handicaps et sexualités : le livre blanc**

Dunod, 2008. 260 p.

Nos sociétés ont, sur la sexualité des personnes handicapées, une position paradoxale. Alors qu'on ne cesse de proclamer le droit des personnes dépendantes à l'égalité des chances dans tous les domaines, on peine encore à reconnaître l'accompagnement à la vie affective et sexuelle comme un véritable sujet de société. En effet le débat soulève des problèmes tout à la fois d'ordres éthique, technique, médical, juridique et économique, mais il nous renvoie surtout à nos tabous ainsi qu'à nos représentations des personnes en situation de handicap. Marcel Nuss nous livre ici le premier recueil de témoignages intimes de personnes handicapées, mais aussi de soignants, de conjoints, d'accompagnateurs sexuels étrangers, d'institutionnels, de philosophes et de juristes. Un collectif d'associations, composé de l'AFM, de l'APF, de la CHA et de Handicap International, a engagé une réflexion sur l'ensemble de ces sujets afin de promouvoir des échanges et permettre la construction de propositions d'actions avec les personnes concernées et les pouvoirs publics. (D'après document Dunod)

Cote : HAN-NUS-1

### **La présence à l'autre : accompagner les personnes en situation de grande dépendance**

Dunod, 2008. 153 p.

Ce livre fait suite à une conférence donnée par Marcel Nuss sur le thème de la relation aidant/aidé, soignant/soigné et où il aborda pour la 1ère fois le concept de la présence à l'autre et ses corollaires. L'auteur, personne handicapée en situation de grande dépendance, nous livre ici sa conception de l'accompagnement des personnes en situation de grande dépendance et du métier d'accompagnant. Cette profession, née du droit à l'autonomie et au libre choix des personnes en grande dépendance repose sur la polyvalence de l'aidant. Il illustre son propos d'anecdotes prises dans son quotidien et le développe en 7 chapitres : de l'assistanat, de l'autonomie, du rapport au corps, de la sexualité, de la présence, de la politique, de l'espérance. (D'après document Dunod)

Cote : HAN-NUS-1

### **Former à l'accompagnement des personnes handicapées**

Dunod, 2007. 219 p.

Dans le cadre de l'application de la loi du 11 février 2005, les enjeux que représentent les nouveaux modes d'accompagnement sont importants. Il s'agit de repenser le système en matière d'accompagnement et de formation. L'auteur propose d'instaurer un tronc commun pour l'ensemble des métiers de l'accompagnement des personnes. Il souligne les difficultés de la mise en oeuvre de la loi sur "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", en terme de moyens et de respect de l'esprit de la loi. Il met, par ailleurs, l'accent sur la nécessité de répondre aux attentes et aux besoins des personnes concernées. (D'après document Dunod)

Cote : HAN-NUS-1

### **Vie personnelle : l'accompagnement affectif et sexuel**

Réadaptation, n°553, 09/2008. p. 39-40

"L'accompagnement à la vie affective et sexuelle va être développée en France dans les deux prochaines années, c'est la raison de la création du Collectif "Handicap et sexualités". (Extrait de l'article)

Cote : C-HAN-30278

**A contre-courant.** Autobiographie. Ed. Le Troubadour, 2005 (*hors fonds CRD-IFTS*)

**Une nouvelle approche de la différence.** Sous la dir. de Frédéric de Riedmatten

Ed. Médecine et Hygiène, 2001.

**Altérité et handicap.** In : La vie psychique des personnes ayant un handicap. Sous la dir. de Simone Korff-Sausse. Ed. Erès, 2009. p. 11-23  
Cote : HAN-KOR-1

**Autrement capable.** In : Le handicap par ceux qui le vivent. Sous la dir. de Charles Gardou Ed. Erès, 2009. p. 123-134  
Cote : HAN-GAR-1

**Identité somatique.** In : Le corps vécu. Sous la dir. de Pierre Ancet. Ed. Dunod, 2010

**Enjeux politiques et juridiques de l'accompagnement sexuel.** In : Au risque du désir. Reliance, n°29, 09/2008. p. 26-32 Cote : R-REL-29

**Le droit à l'intimité : du concept à la réalité**  
Les Cahiers de l'Actif, n°392 -395, 01/2009. p. 9-22 Cote : R-ACT-392-395

**L'adaptation de la loi est possible**  
Réadaptation, n°559, 04/2009. p. 11 Cote : R-REA-559

**Quatre approches différentes du corps.** In : Sexualités Humaines, n°3, 09/2009 (*hors fonds CRD-IFTS*)

**Identité sexuelle et handicap : le mouvement immobile.** En collab. avec Véronique Cohier-Rahban. In : Sexualités Humaines, n°4 et 5, 01/2010 et 04/2010 (*hors fonds CRD-IFTS*)

**Toi Emoi.** Ed. Le Troubadour, 2004 (*hors fonds CRD-IFTS*)

**Le cœur de la différence.** Ed. L'Harmattan, 1997 (*hors fonds CRD-IFTS*)

## 2 / A - Références bibliographiques, autres que juridiques

### **Au risque de la relation : la question du lien dans les pratiques d'accompagnement des personnes handicapées.** 22èmes journées d'études, Paris. APF, 2009

Cote : HAN-AUR-1

#### **Des ailes à leur désir**

Vivre ensemble : le journal de l'UNAPEI, n°96, 09/2009. p. 6-11

"Le tabou a été brisé il y a une quinzaine d'années, celui de la sexualité des personnes handicapées mentales. Même s'il y a consensus sur le droit à la vie affective, ce n'est pas pour autant que dans les mœurs, celle-ci s'est libérée. Comment mieux accompagner ces personnes sur un terrain par essence intime ?" (Extrait de l'article)

Cote : C-HAN-30053

#### **La part de l'intime dans la relation éducative et thérapeutique**

Les Cahiers de l'ACTIF, n°392-395, 01/2009. p. 3-265

Extrait de sommaire :

I. L'intimité... un droit en "trompe l'oeil" ?

- NUSS Marcel. Le droit à l'intimité : du concept à la réalité
- LE GOFF Yann. Faut-il considérer l'intimité comme un "droit opposable" ?

II. La figure de l'intimité prise dans le nouage de l'individuel et du collectif

- BRIZAIS Reynald. L'intimité ou la résistance du sujet à l'institution
- MARCHAL Jean-Luc. Intimité en collectivité : vers une redéfinition de la place des acteurs ?
- PELEGE Patrick. La question de l'intimité, du privé et du public

III. Balises et repères pour appréhender l'intimité des usagers

- GRANVAL Daniel. Le respect de l'intimité dans la réciprocité du respect
- CHENET Gilles. Le partage de l'intime dans la relation éducative à domicile ou la symbolique du chewing gum
- ZUCMAN Elisabeth. Les miniviolsations de l'intime : risques et remèdes
- TISSERON Serge. L'intime et l'extime dans la relation éducative et thérapeutique : entre emprise et réciprocité

IV. Intime et sexualité

- BOULET Yanick. La sexualité des personnes handicapées : "comportement des professionnels"
- DUPRAS André, DIONNE Hélène. Intimité et consentement sexuel

Cote : R-ACT-392-395

#### **La sexualité des personnes très dépendantes, un sujet brûlant**

Lien social, n°843, 07/06/2007. p. 8-17

Extrait de sommaire :

- ROUFF Katia. PASSErAILLE, les ailes du désir
- ROUFF Katia. Le point de vue d'Elisabeth Zucman
- ROUFF Katia. " Une personne handicapée est censée attendre de gagner le paradis pour connaître le plaisir "
- LANGLET Marianne. Une association suisse formera des assistants sexuels

Cote : R-LIE-843

#### **Sexualité et vie affective : vers l'autonomie ?**

Etre Handicap Information, n°79, 09/2005. p. 9-24

Extrait de sommaire

- SOULIER Bernadette. Sexologue du handicap
- BLANCHARD Cécile. Se rencontrer c'est net ?

- COUYBES Michaël. La rééducation sexuelle : état des lieux
- COLDEFY Cécile. Suisse : des formations à l'aide sexuelle directe
- COLDEFY Cécile. Valoriser la femme handicapée
- GREMONT Marine. Accompagner le désir d'être mère

Cote : C-HAN-15280

### **La vie affective et sexuelle du jeune handicapé : l'émergence de la sexualité, l'abord corporel, handicap et intimité**

Editions de l'Inter-Associations, 2005. 62 p.

Cette conférence-débat a été organisée par des associations de parents d'enfants handicapés. De nombreux thèmes ont été abordés sur le sujet, parmi lesquels : la sexualité tabou, la connaissance du corps et ses transformations, l'éducation sexuelle adaptée, l'intimité, la solitude affective, le rôle de la famille et des professionnels.

Cote : C-HAN-14659

### **L'intimité et la pudeur**

JALMALV, n°78, 09/2004. 83 p.

Extrait de sommaire

- MATRAY Bernard. Le droit à l'intimité de la personne handicapée
- ENGELSTEIN Ariane. Le respect de la pudeur commence par le regard
- JALMALV (Commission bénévolat). Les limites de l'approche corporelle dans l'accompagnement des malades : quelques réflexions à propos de l'évocation de la pratique du massage

Cote : SOC-JAL

### **Vie de femme et handicap moteur : sexualité et maternité**

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, 2003. 102 p.

Ce document rassemble les résumés des interventions faites au colloque "vie de femme et handicap moteur" qui s'est déroulé le 7 mars 2003. Les thèmes abordés sont répartis en quatre parties : sexualité et gynécologie, grossesse et maternité, aménagements et matériels, génétique et éthique.

Cote : HAN-VIE-2

### **Vies intimes et institutions - Réalités, paradoxes, ambiguïtés ?... La question de l'intimité corporelle, affective et sexuelle des personnes handicapées mentales accueillies en institution : chronique des 43èmes Journées d'Etudes GERSE- ADC, Dardilly, 1-2 juin 2002**

Groupe d'Etude et de Recherche du Sud-Est sur la déficience mentale, 2002. 151 p.

Cote : HAN-VIE-1

### **Sexualité et handicap : le paradoxe des modèles : d'Alter à Alius, du statut d'adulte au statut d'handicapé**

BARILLET-LEPLEY Maryline, NEGRE Pierre

L'Harmattan, 2001. 161 p.

Dans les structures de prise en charge des adultes handicapés mentaux, l'élaboration de référence explicite à la pratique professionnelle serait encore en question. Les discours sur les pratiques institutionnelles liées à la sexualité mettent en lumière l'une des caractéristiques du statut d'adulte handicapé mental : celle d'être un statut paradoxal où coexistent statut d'adulte et statut de handicapé. Les propos de l'auteur concernent la gestion de ce paradoxe dans une démarche éthique.

Cote : HAN-BAR-1

## **Parlez-moi d'amour**

*BODSON Anne-Marie*

Faire face, n°555, 06/1998. 8 p.

"Séduire, s'engager dans une relation amoureuse, s'épanouir dans sa sexualité est une entreprise souvent difficile. Plus encore peut-être quand on est handicapé car il faut alors vaincre l'obstacle des difficultés personnelles, des représentations sociales et des tabous." (Extrait de l'article)

Cote : C-HAN-15282

## **L'assistant sexuel donne de l'émotion**

*BONVIN Stéphane*

Le Temps, 19/06/2009. p. 31

"Récemment, une dizaine de Romands sont devenus officiellement des assistants sexuels pour personnes handicapées. Qu'est-ce que cela signifie, qu'est-ce que cela recouvre concrètement ? Témoignage sans fard." (Extrait de l'article)

Cote : C-HAN-30283

## **Cliniques du sujet handicapé : actualité des pratiques et des recherches**

Erès, 2007. 235 p.

Ce livre, consécutif à un séminaire européen sur le handicap, présente les travaux de chercheurs et de praticiens sur la personne handicapée et sa famille. Les différentes périodes de la vie sont abordées en une approche plus particulièrement psychanalytique : périnatalité, enfance, adolescence, âge adulte. Les auteurs (psychanalystes et psychologues cliniciens) abordent la personne handicapée comme sujet et considèrent que les questions relatives à la sexualité, à la filiation, à la fratrie, à la parentalité, ou encore à la temporalité se posent à elle comme pour tout autre sujet. Ils se penchent également sur le cas des enfants handicapés et immigrés, sur les notions de normalité et d'anormalité, de honte, de culpabilité, sur l'éthique, et sur les aspects spécifiques du contre-transfert dans la clinique du handicap. Auteurs principaux : Albert Ciccone, Simone Korff-Sausse, Sylvain Missonnier, Régine Scelles.

Cote : HAN-CLI-1

## **Oui, ce sont des hommes et des femmes : accompagnement et soin de l'adulte handicapé mental très dépendant**

L'Harmattan, 2002. 281 p.

Cet ouvrage (Prix Gerse 2002) fait suite aux travaux d'un collectif de recherche de la région lyonnaise sur la très grande dépendance. Il se donne pour vocation, par l'interrogation des pratiques, d'apporter témoignages, réflexions et propositions. L'autisme, les psychoses déficitaires, le polyhandicap, la déficience sévère, qui par la grande dépendance qu'ils engendrent, ont un impact psychiquement éprouvant sur l'entourage. L'intégration, la vie privée et son intimité, le soin, l'articulation du sanitaire et du social, la formation du personnel et le cadre de son intervention sont les thèmes particulièrement développés de ce livre.

Cote : HAN-HOM-1

## **La Sexualité des adultes handicapés mentaux**

Forum, n°80, 06/1997. 54 p.

Professionnels du social confrontés au thème de la sexualité chez les handicapés mentaux. Deux contributions, celle de Maryline BARILLET-LEPLEY qui s'intitule "Handicap et sexualité : les paradoxes d'un statut" et celle de Marie-Paule FAVRE : "L'autonomie sexuelle des personnes handicapées mentales : de la dénégation à la reconnaissance" ponctuent ce dossier.

Cote : R-FOR-80

## **Désinsulariser le handicap : quelles ruptures pour quelles mutations culturelles ?**

GARDOU Charles, POIZAT Denis

Erès, 2007. 356 p.

Les auteurs s'interrogent sur la prise en charge des personnes atteintes de déficience. Ils remettent en cause la manière de les prendre en compte dans l'organisation sociale. Ils proposent de rompre avec des pratiques inadéquates et d'introduire de nouvelles modalités de prise en charge avec entre autre une acceptation de la singularité.

Cote : HAN-GAR-1

## **Les jeunes handicapés autistes : vie affective et sexuelle**

GAYDA Michel, Groupe de recherche sur l'autisme et le polyhandicap

L'Harmattan, 2005. 260 p.

Extrait de sommaire :

I. Eveil du désir, le regard de l'autre et le cadre des structures sociales

- Attente des familles / C. PIKETTY

- La sexualité et l'enfant autiste / F. ROUAM

- Actualité de la vie affective et sexuelle du jeune handicapé / R. SALBREUX

- La protection de la personne / M-H. ISERN-REAL

- Abus sexuels et handicap : une approche pédiatrique / A. ROUBERGUE

II. Le rôle éducatif des parents et des institutions

- Quelle demande des parents et du handicapé ? / C. MILCENT

- Le rôle des parents dans la vie affective et sexuelle du jeune handicapé autiste / P. DELAROCHE

- La vie affective et sexuelle des adolescents polyhandicapés accueillis en institution : un voile fragile / J-L. FOUCHARD

- Parler de vie affective et sexuelle à des enfants autistes : réflexions éthiques et liens avec les représentations sociales du handicap / A. MOREAU DE BELLAING

Cote : HAN-GAY-3

## **L'Ange et la bête : représentations de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs**

GIAMI Alain, HUMBERT Chantal, LAVAL Dominique

CTNERHI, 2001. 127 p.

La sexualité des handicapés mentaux poserait, à leur entourage, des problèmes de différentes natures. Dans cet ouvrage, les auteurs ont voulu, par une enquête clinique, analyser les réactions des éducateurs et des parents face à cette question, repérer les conflits les opposant et donc, dégager les significations de ces conflits et les niveaux auxquels ils se situent dans les relations handicapés/parents/éducateurs.

Cote : HAN-GIA-1

## **Sexualité et handicap : entre prestation et indice d'humanité**

GOMEZ Jean-François

Sciences de l'Homme & Sociétés, n°74, 02/2005. p. 46-49

"Les institutions médico-sociales ont tendance à maîtriser, encadrer, banaliser, la sexualité des personnes handicapées. Au lieu de reconnaître les caractères incertains et impétueux, liés à la dynamique d'un sujet, le déni de la sexualité persiste à dominer." (extrait de l'article)

Cote : C-HAN-30281

## **Mythes, monstres et cinéma : aux confins de l'humanité**

GRIM R. Olivier

PUG, 2008. 311 p.

A la croisée d'une étude anthropologique et psychanalytique, Olivier Grimm nous invite à nous interroger sur nos représentations du handicap et de l'infirmité, et peut-être, pouvoir contribuer à changer notre regard.

Pour ce faire, il propose une lecture comparée du cinéma fantastique à l'aide notamment des films : "Freaks ou la Monstrueuse parade" de Tod Browning, et "Elephant Man" de David Lynch.

Cote : **SOC-GRI**

### **Sexualité et institution**

Handicap, n°83, 07/1999. 126 p.

Extrait du sommaire :

"Les organisations institutionnelles de la sexualité" / A. GIAMI

"La promotion de la qualité de vie sexuelle des personnes handicapées mentales vivant en institution : un cadre de référence pour un projet éducatif" / A. DUPRAS

"Je n'ai jamais vu ça dans le Kama Sutra : histoires sexuelles de personnes handicapées" / T. SHAKESPEARE

Cote : **R-CTN-83**

### **Jusqu'où accompagner ? Quand la sexualité trouble les représentations**

*HARDY Laurence*

Le Sociographe, n°27, 09/2008. p. 67-75

Cet article aborde la question des représentations sociales sur la sexualité ; notamment, celles qui pèsent sur le travail social. Le droit à l'intimité de l'utilisateur, l'accompagnement érotique ou sexuel facilitant la vie des personnes très dépendantes est questionné.

Cote : **C-SOC-30003**

### **Personnes handicapées : le cri de colère des « naufragés de l'amour »**

*HELFTER Caroline*

Actualités sociales hebdomadaires, n°2510, 01/06/2007. p. 37-38

"Ni anges, ni bêtes, les femmes et les hommes en situation de handicap ne constituent pas un genre à part. Comme tout humain en vie, elles et ils ont des désirs, dont celui de nouer des relations amoureuses avec autrui. Cependant, les personnes qui sont physiquement dépendantes d'un tiers pour réaliser les actes ordinaires les plus quotidiens le sont également en ce qui concerne leur vie affective." (Extrait de l'article)

Cote : **R-ASH-2510**

### **La vie psychique des personnes handicapées : ce qu'elles ont à dire, ce que nous avons à entendre**

*KORFF-SAUSSE Simone*

Erès, 2009. 236 p.

Cet ouvrage veut aborder la subjectivité de la personne handicapée : que peut-elle dire de son expérience particulière et comment l'entendons-nous ? Après une introduction de Marcel Nuss sur l'altérité, la 1ère partie "A l'écoute de l'enfant handicapé" évoque le concept d'éprouvé d'existence (Georges Sulaus) et la question de la douleur de l'enfant polyhandicapé (Véronique Pautrel). La 2ème partie "Que lui dit-on ? Que nous dit-il?" s'intéresse notamment à l'annonce diagnostique (Valérie Drouin-Garraud). Une 3ème partie "Paroles et écoutes" aborde l'intégration scolaire (Régine Scelles), l'adolescence (Daniel Vaginay), la réadaptation scolaire d'adolescents traumatisés crâniens (Christian Sarralié). Dans la dernière partie, "Handicap, violence, maltraitance", les auteurs parlent de la maltraitance en institution comme en famille (Roger Salbreux), de la violence dans les soins (Albert Ciccone), de la psychothérapie psychanalytique de patients déficients intellectuels et du handicap secondaire et ses rapports avec le traumatisme (Valérie Sinason).

Cote : **HAN-KOR-1**

## **L'Enigme des origines : quelques réflexions psychanalytiques sur handicap et sexualité**

KORFF-SAUSSE Simone

Handicap, n°71, 1996. p. 34-45

"Quelles sont les répercussions d'un handicap sur l'identité sexuelle d'un individu ? Du côté des parents, le handicap de l'enfant réactive des fantasmes de filiation fautive qui induisent des attitudes visant à méconnaître ou empêcher les manifestations de la sexualité. L'enfant, lui, est confronté aux images que la famille comme la société projettent sur lui -monstruosité, procréation interdite, peur d'un rapprochement sexuel - et que l'on retrouve dans la mythologie. Dans certains cas, le handicap favorise les tendances perverses et l'instauration d'une relation sado-masochiste. Par conséquent, l'organisation libidinale risque d'évoluer vers une utilisation perverse, voire fétichiste du handicap." (Extrait de l'article)

Cote : C-HAN-6613

## **Accident, handicap moteur et sexualité**

LECOQ Michel

L'Aide-soignante, n°41, 11/2002. p. 20-21

"Le handicap accidentel est souvent vécu par les victimes comme la somme des frustrations durables qui empêcheront d'occuper la place qui, pensent-elles, aurait dû être la leur dans la société. Ces frustrations concernent particulièrement la sexualité : chacun s'interroge sur son devenir." (Extrait de l'article)

Cote : C-HAN-30057

## **Handicap et sexualité : entre interdit et accompagnement**

*Les Cahiers de L'Actif*

Actif Information, n°268/269, 09/1998. 149 p.

Extrait de sommaire :

- Approche globale de la sexualité de la personne handicapée / R. TREMBLAY
- La sexualité de l'enfant et de l'adolescent déficients mentaux : possibilités et limites pour lui-même et pour ses proches / C. PIQUET, C. AUSSILLOUX
- Une expérience d'éducation sexuelle pour des adolescents déficients intellectuels / B. SANNAT, J.L. BOT
- Les institutions et la sexualité des adultes handicapés / J-L. FOUCHARD
- Relation de soin et sexualité : entre bonne distance et juste proximité, une nécessaire délimitation de l'espace de vie et de l'espace de travail / ALAGH
- Albert et Giselle ou le mariage empêché : un couple de personnes handicapées à la recherche d'un rituel / J.F. GOMEZ
- De l'affectivité et de l'accompagnement / V. SOULIE
- L'accompagnement de la personne handicapée mentale dans sa vie sexuelle : un modèle de compétence et de formation des professionnels / A. DUPRAS
- Rencontre entre parents et professionnels : une expérience de formation mixte autour de la question de la sexualité / J. DELVILLE, S. MUSELLE, M. MERCIER
- Sexualité consentie et sexualité contrainte chez les femmes souffrant de psychose / J.M. DARVES-BORMOZ

Cote : R-ACT-268/269

## **Liberté et responsabilité dans la vie affective, familiale et sexuelle en situation de handicap**

MARC Isabelle, ANAUT Marie

Reliance, n°18, 01/2006. p. 35-117

Extrait de sommaire :

- MERCIER Michel. Différencier les handicaps en matière de vie affective, et sexuelle, un enjeu de politique de santé



- PORTALIER Serge. L'enfant handicapé dans sa famille : des relations complexes pour construire une identité originale
- KORFF-SAUSSE Simone. La notion de responsabilité dans le domaine du handicap. Autonomie, réciprocité et sexualité
- SCHELLES Régine. Une place pour la fratrie dans l'échange en famille autour de la question de la responsabilité
- VERDIER Pierre. Peut-il y avoir éducation sans risques ?

Cote : **R-REL-18**

### **Intimité et handicap**

*Reliance*

CRHES, n°11, 10/2003. 79 p.

Extrait de sommaire :

- Les prototypes
- Intimité et rêve narcissique
- Intimité et confusion

Cote : **HAN-rel-1**

### **Sexualité des personnes hémiplegiques après accident vasculaire cérébral**

*ROQUES Christian*

Réadaptation, n°503, 09/2003. p. 52-54

"Les éléments que nous présentons ci-après sont les fruits d'une expérience clinique concrétisée dans le cadre d'une étude systématique prospective de la sexualité de personnes hémiplegiques de moins de soixante cinq ans et de leurs conjoints." (Extrait de l'article)

Cote : **C-HAN-30056**

### **Handicap mental et majorité : rites de passage à l'âge adulte en IME**

*SANTAMARIA Eric*

L'Harmattan, 2009. 169 p.

Cet ouvrage questionne la place des jeunes en situation de handicap mental dans notre société et s'intéresse plus particulièrement au passage du statut légal de mineur à celui de majeur et les implications que cela entraîne pour les établissements qui les accueillent. L'auteur analyse la question à partir de l'observation d'un rite de passage vers l'âge adulte élaboré au sein d'un Institut Médico-Educatif (IME). Il a observé, au quotidien la participation des usagers dans les activités d'une Inter-unité réservée aux majeurs et étudie à partir d'une démarche ethnologique les modalités de l'acquisition de ce nouveau statut d'adulte. Il interroge son contenu, analysant les transformations que ce nouveau statut engendre dans la construction identitaire des jeunes, dans les pratiques professionnelles, dans les relations d'équipe mais aussi entre les usagers et les familles.

Cote : **HAN-SAN-1**

### **Le miroir brisé : l'enfant handicapé, sa famille et le psychanalyste**

*SAUSSE Simone*

Calmann-Lévy, 1998. 201 p.

La naissance d'un enfant handicapé plonge ses parents dans un univers dont ils ignoraient tout. L'enfant handicapé, tel un miroir brisé, renvoie à sa famille et à tous une image déformée qui fait peur et dont nous nous détournons. Ce handicap réveille de vieilles croyances, des idées d'étrangeté, de mort, de sexualité anormale, de filiation fautive. Comment l'enfant grandira t-il avec son handicap ? Comment aider les parents ? Comment redonner la parole aux enfants qui ont peu ou n'ont pas de langage ?

Cote : **HAN-SAU-1**

## **La vie en couple des personnes handicapées mentales : préparation et difficultés**

SERVAIS Laurent, LUTS Alain, ROUSSAUX Jean-Paul

Sauvegarde de l'enfance, n°4-5, 1997. p. 183-187

La sexualité de la personne handicapée pose trois types de problèmes : la contraception ou le désir d'enfant, les maladies sexuellement transmissibles et la dimension psychologique de la vie en couple, qui exige une préparation et un accompagnement. L'étude empirique menée auprès de huit équipes éducatives suggère qu'une éducation sexuelle systématique associée à une contraception individualisée dans laquelle la personne est partie prenante, constitue un élément déterminant dans l'épanouissement d'un couple de personnes handicapées mentales. (Extrait de l'article)

Cote : C-HAN-5501

## **Oser être femme : handicaps et identité féminine**

SIEGRIST Delphine

Desclée de Brouwer, 2000. 154 p.

C'est une réflexion sur l'intégration que nous propose Delphine Siegrist. L'ouvrage est composé de deux parties intitulées : "Oser être" et "Oser dire". En effet, la première partie est une analyse de l'auteur sur le vécu de la femme handicapée : le regard des autres, la relation au corps, la sexualité, le travail, l'amour, les enfants. La partie suivante est consacrée à 19 témoignages de femmes.

Cote : HAN-SIE-1

## **Vivre avec le handicap au quotidien : guide du mieux être de la personne handicapée et de ses proches**

SOULIER Bernadette

InterEditions, 2008. 211 p.

L'auteur propose un manuel pratique à ceux qui vivent avec un handicap qu'il soit moteur, mental, psychiatrique ou sensoriel. Dans la première partie, est abordée la question de la place auprès de la personne handicapée et le fait de prendre soin de soi : définition de l'aidant, reconnaître ses limites, comment se comporter avec une personne handicapée, droits et aides existants. La deuxième partie intitulée : "vous avez un handicap : comment vous rendre heureux ?" aborde les thèmes suivants : la confiance en soi, la capacité à surmonter certains troubles médicaux (fatigue, escarres, rééducation), les aides techniques, l'emploi, la grande dépendance et enfin, l'accompagnement sexuel.

Cote : HAN-SOU-1

## **Un amour comme tant d'autres ? Handicaps moteurs et sexualité**

SOULIER Bernadette

Dunod, 2005. 290 p.

Dans cet ouvrage, B. Soulier a tenté de réaliser une synthèse de toute l'information utile sur la sexualité pour l'ensemble des handicaps moteurs. L'auteur traite ainsi de plusieurs questions : le handicap (son vécu et son image de l'enfance à l'âge adulte), la construction de l'identité sexuée, l'information sur la sexualité (dont MST, contraception, procréation, grossesse, violences sexuelles), l'intervention d'un tiers pour l'acte sexuel, le respect de l'intimité ou le sentiment amoureux. Elle aborde aussi des problèmes particuliers communs à certains handicaps (positions, troubles de la sensibilité) ainsi que de questions spécifiques à certains handicaps tels que les AVC, IMC, SEP ou myopathies. (D'après document Dunod)

Cote : HAN-SOU-1

## **Aimer au-delà du handicap : vie affective et sexualité du paraplégique**

SOULIER Bernadette

Dunod, 2001. 212 p.

Cet ouvrage a pour objectif de montrer qu'il serait possible, pour les personnes paraplégiques ou tétraplégiques, de poursuivre une vie de couple et une sexualité harmonieuse.

Considérant l'individu dans sa globalité, médicale et psychologique, l'auteur propose une réponse pratique et cohérente aux problèmes posés par les troubles sexuels, et indique le chemin pour reconquérir un bonheur affectif.

(D'après document Dunod)

Cote : **HAN-SOU-2**

### **De la relation amoureuse chez les personnes tétraplégiques**

*SOULIER Bernadette*

Réadaptation, n°481, 06/2001. p. 32-34

"Dans un langage clair, sans utiliser "la langue de bois", le Dr Bernadette Soulier, médecin sexologue, dans cette interview nous fait part de ses réflexions sur un sujet délicat "de la relation amoureuse chez les personnes tétraplégiques." (Extrait de l'article)

Cote : **C-HAN-30055**

### **Les fables peintes du corps abîmé : les images de l'infirmité du XVIème au XXème siècle**

*STIKER Henri-Jacques*

Le Cerf, 2006. 185 p.

"Les plus grands peintres n'ont pas hésité à placer les corps déformés dans la lumière de leurs oeuvres. (...) les peintres nous offrent des visions magnifiques et inattendues des défaillances, dénonçant, par des retournements subtils et admirables, le sort qu'on leur fait, nous renvoyant à notre condition commune, limitée et mortelle. L'art pictural dévoile le visible caché derrière les apparences et contribue à changer notre regard, sans faire la morale. De Pierre Bruegel à Frida Kalho, nous pénétrons dans les profondeurs de notre modernité quand elle rencontre les corps différents et passe de la prégnance du Crucifié à une indécision radicale sur l'humain."(Extr. 4ème de couv.)

Cote : **HIS-STI**

### **Sexualités inavouables : sexe, handicaps et travail social**

*TOUIL Ahmed Nordine*

Le Sociographe, n°27, 09/2008. p. 7-106

Extrait de sommaire :

- AGUILERA Delphine. Sexualité et voix
- GAUDIN Marie-Anne. Handicap mental et parentalité : la sexualité au risque de l'enfantement
- MAS Sandra. Quand Simon rencontre Julie : comment une relation amoureuse bouleverse l'institution
- HARDY Laurence. Jusqu'où accompagner ? Quand la sexualité trouble les représentations
- BESSON Dominique. Droit et intimité : comment concilier protection et droits fondamentaux des mineurs et majeurs protégés

Cote : **R-SOC-27**

### **Comprendre la sexualité de la personne handicapée mentale : état des lieux et perspectives**

*VAGINAY Denis*

Chronique Sociale, 2002. 199 p.

Dans un premier temps, l'auteur tente de définir la sexualité humaine et le handicap. Il décrit, ensuite, la sexualité des handicapés mentaux en observant comment elle se met en place au quotidien et comment elle s'exprime. Il termine par une réflexion sur l'environnement éducatif.

Cote : **HAN-VAG-1**

### **Les oubliés de l'amour. Extr. de : "L'identité handicapée"**

*VATRE Françoise, FRIES Vincent*

Presses Universitaires de Namur, 2004. 5 p.

L'exposé qui suit met en oeuvre la réflexion d'un sexopédagogue et d'un psychologue spécialiste de la communication, concerné par le handicap, autour de la question de la sexualité et de la vie affective des personnes handicapées physiques.

Ces deux apports cherchent à fournir une réflexion de fond sur l'identité affective et sexuelle de la personne handicapée en rapport avec le contexte relationnel et culturel.

Cote : C-HAN-30282

### **Intimité et sexualité dans le travail social**

*Vie sociale et traitements*

Erès, n°86, 06/2005. 175 p.

Extrait de sommaire :

- GOMEZ Jean-François. Les personnes handicapées mentales et la sexualité : prestation supplémentaire ou indice d'humanité ?
- CASSABUT Jacques. Amour, sexualité, intimité ou l'institution à l'épreuve de l'inconscient
- FLIEGE Fred. Marginalités et sexualité
- LEBRIS Nathalie, HALGAND Françoise, BOURGET Huguette. Sexualité de résidents en foyer de vie
- GOMEZ Jean-François. Y a-t-il une sexualité dans les IMP ?

Cote : PSY-vst

### **Sexualité et handicap**

*Vie sociale et traitements*

Erès, n°75, 2002. 62 p.

Extrait de sommaire

- FRIBOULET David. VIH, sexualité et handicap mental
- GRIMAUD Lin. "Je ne sais même pas y penser" : fonction narrative et clinique du trauma

Cote : HAN-vst-1

### **Sexualité infantile et handicap mental, "ça" sera-t-il encore entendu ?**

*VILLARD Maurice*

Le Journal des psychologues, n°248, 06/2007. p. 39-43

"L'évolution sociétale tend à renforcer le lien "incestuel" mère-enfant, alors que les lois sur le handicap, de concert avec les théories neuro-cognitives, rabattent les troubles psychiques sur l'organique. Elles tendent par ailleurs à oblitérer la question de l'inconscient et du sexuel infantile chez les enfants dits "handicapés mentaux". (Extrait de l'article)

Cote : C-PSY-30054

### **Handicapés mentaux et psychiques : vers de nouveaux droits**

*ZRIBI Gérard, SARFATY Jacques*

Ecole Nationale de Santé Publique, 2008. 127 p.

Après avoir, en première partie, abordé les caractéristiques des notions de handicap mental et psychique, seront présentés dans une seconde partie la conquête de droits pour les personnes handicapées ainsi que les décalages ou les adéquations entre les droits formels et les droits réels. La troisième partie traitera des options et débats en cours sur : l'autonomie, la citoyenneté, la protection juridique, les limites personnelles, l'intimité, la dignité, la sexualité et la parentalité, l'intégration, l'égalité des échanges et discriminations positives... S'appuyant sur des enquêtes, la quatrième partie s'intéressera au quotidien des personnes handicapées.

Cote : HAN-ZRI-1



## 2 / B - Références audiovisuelles

### **Maternité interdite**

*Documentaire réalisé par Diane MAROGER*

Athénaïse, Institut National de l'Audiovisuel, France 3, 2002

"Le tabou de la sexualité des personnes handicapées est dévoilé à travers la lutte que mène Nathalie, stérilisée de force, pour reconquérir ses droits... La vie en institution, le tabou de la sexualité des personnes handicapées, et la perpétration de stérilisations coercitives en France, vus à travers le cas particulier de cette jeune femme infirme moteur cérébrale [IMC] qui a décidé de témoigner et envisage d'entreprendre des poursuites à l'encontre du médecin qui a pratiqué la stérilisation et de ses parents."  
(Extr. de la jaquette)

Cote : DVD-085

### **L'amour sans limites** (*hors fonds CRD-IFTS*)

*Documentaire réalisé par S. Campredon et F. Chayé*

France 5/system TV/AFM productions, 2009

### **Carnivale, la caravane de l'étrange - Série TV** (*hors fonds CRD-IFTS*)

*Fiction cinématographique réalisée par Daniel Knauf*

Home Box Office Production, 2002

### **Freaks, la monstrueuse parade** (*hors fonds CRD-IFTS*)

*Fiction cinématographique réalisée par Tod Browning*

Production Métro Golwyn Mayer, 1932



### **3 / A - Supports pédagogiques écrits, disponibles au CRD-IFTS**

*Autour des questions d'accompagnement, de soutien ou de formation pour une vie affective et sexuelle effective des personnes handicapées*

#### **Sex Rules Ok... : ideas about sex and relationships : written by and for people with learning disabilities, staff and carers**

Oxfordshire Learning Disability NHS, 04/2008. 16 p.

Ce mini-guide a été élaboré à destination des personnes en situation de handicap mental et des personnes qui les entourent (personnel, famille) pour faire le point, à l'aide des textes simples et des images, sur le droit à la vie affective et sexuelle.

Cote : HAN-OXF-1

#### **Accompagnement à la vie affective et sexuelle : guide pratique pour l'animation des groupes de paroles**

Handicap International, 05/2007. 103 p.

Extrait de sommaire

- I. Les groupes de paroles : des lieux d'expression inédits (public, lieu, limites du groupe, caractéristiques)
- II. Monter son groupe de parole : les grandes étapes (profil de l'animateur, rôle, rythme des séances)
- III. Choisir ses thèmes et concepts et les décliner à chaque séance (intimité, sentiment amoureux, mariage, outils pédagogiques)
- IV. Clore un cycle de séances, un groupe de parole (bilan de fin de cycle, révélations d'animateurs)

Cote : HAN-ACC-1

#### **Vivre son affectivité et sa sexualité : éducation affective et sexuelle pour adultes handicapés mentaux**

*MATHEI Isabelle, HERCK Caroline, LEBLANC Jean-Pierre*. Ed. Jeunesse et droit, 2004. 91 p.

Sont présentés dans cet ouvrage un manuel pratique et un matériel didactique expérimentés dans des ateliers menés au sein d'un centre de jour. L'idée retenue est de favoriser l'épanouissement des personnes dans une vie affective ou sexuelle, de les préserver aussi, et de canaliser les relations dans la société afin d'éviter des abus affectifs ou sexuels. Les auteurs abordent aussi les difficultés de compréhension des personnes handicapées, les lenteurs d'assimilation ainsi que les réalités d'une vie institutionnelle.

Cote : HAN-MAT-1

#### **Guide d'éducation sexuelle à l'usage des professionnels. Tome 2 : la personne handicapée mentale**

*TREMBLAY Réjean*. Ed. Erès, 2001. 152 p.

Cet ouvrage propose des outils pour accompagner la communication dans le cadre de l'éducation sexuelle. Il travaille sur les émotions et s'adresse plus particulièrement aux intervenants ayant une fonction éducative auprès de jeunes et d'adultes handicapés mentaux. Approche globale de la sexualité qui s'articule autour de trois orientations : le premier axe aborde les fondements de l'éducation sexuelle (la définition de la sexualité humaine, le développement de la sexualité, les objectifs de l'éducation sexuelle et l'approche pédagogique adaptée à l'éducation sexuelle). La deuxième orientation s'intéresse à l'éducation sexuelle dans sa mise en pratique (les personnes handicapées, le contenu du programme, les techniques d'apprentissage).

Le troisième point étudie l'évaluation : le questionnaire (grille de Lazarus), les résultats, les commentaires du test et la place des parents dans le projet d'éducation sexuelle en institution.

Cote : HAN-GUI-1

### **Sexualité, vie affective et déficience mentale**

*DELVILLE Jacqueline, MERCIER Michel. Ed. De Boeck, 1997. 241 p.*

Cet ouvrage fait un état des représentations sociales de la sexualité des handicapés mentaux et propose un programme de formation dans le cadre de l'accompagnement de ces personnes. Dans une deuxième partie il aborde la question des abus sexuels selon une approche statistique, clinique et juridique.

Cote : HAN-DEL-1

### **L'éducation sexuelle en institution : un outil d'analyse, de réflexion et d'action**

*TREMBLAY Réjean. Ed. Privat, 1992. 222 p.*

L'auteur, à partir de ses recherches et de sa pratique, tente de définir la sexologie d'une part, puis la sexualité comme manière de vivre. Il précise ensuite le champ d'action et la définition de l'éducation sexuelle et détermine ses objectifs. Il aborde enfin le contenu d'un programme éducatif et présente une synthèse des différents programmes proposés.

Cote : EDS-TRE

### **Formation en assistance sexuelle pour personnes en situation de handicap : une réponse à des besoins essentiels**

*LONGERICH Brigitte*

*Revue Klankenpflege - Soins infirmiers, n°9, 09/2009. p. 60-61*

"En juin dernier s'achevait la première formation romande en assistance sexuelle. Cette formation est l'aboutissement d'un chemin long et délicat, parsemé d'embûches, mais reconnu aujourd'hui pour sa justesse. Un pas a ainsi été franchi dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes pour qui l'accès à la sexualité est difficile." (extrait de l'article)

Cote : C-HAN-30279

### **Sexualité et prévention sida dans un foyer de vie pour des personnes handicapées mentales**

*BONNOT Martine, VOITURET Jean-Paul*

*Bulletin d'Informations du CREAI Bourgogne, n°204, 2001*

Compte-rendu d'une pratique d'information sexuelle conduite dans un foyer de vie auprès de personnes déficientes mentales moyennes et profondes. Les animateurs sont partis des connaissances et des questions des résidents. La participation de ceux-ci a été croissante au fur et à mesure de la disparition des éléments d'inquiétude liés à la nouveauté de ce type de réunion.

Cote : C-HAN-15283

### **Éducation à la sexualité, de l'intime au social**

*La Santé de l'Homme, n°356, 11/2001. 47 p.*

Extrait de sommaire

- Éléments généraux et théoriques sur l'adolescence et sexualité (construction identitaire, comportements)
- Pratiques et modes d'intervention en éducation à la sexualité (ex : en classe de 6ème, centre de planification)
- Outils pédagogiques et témoignages (personnes handicapées, "l'invention homosexuelle")

Cote : R-SAN-356

### **3 / B - Supports pédagogiques audiovisuels, disponibles au CRD-IFTS**

#### **La longue marche : vie sexuelle et affective des personnes handicapées mentales**

CIFRES, 2001

Cote : K7-089

#### **Des femmes et des hommes : programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales**

*DELVILLE Jacqueline, MERCIER Michel, MERLIN Carine*

PUN, 2000

Le programme est présenté sous la forme d'une mallette pédagogique comprenant trois parties : un manuel d'animation, un dossier d'images et une cassette vidéo.

Cote : D-HAN

#### **Nationale 7**

*Réalisé par SINAPI Jean-Pierre*

Telecip, La Sept Arte, 2000

"Jeune éducatrice spécialisée, Julie (Nadia Kaci) vient d'être engagée dans un foyer pour handicapés moteurs. On s'empresse de lui confier René (Olivier Gourmet), myopathe au caractère acariâtre et irascible. Contre toute attente, Julie parvient à s'imposer auprès de René dont elle finit par percer le secret : il voudrait faire l'amour avec une femme avant d'être définitivement rattrapé par sa maladie évolutive... Touchée par sa détresse, Julie décide de partir à la recherche d'une prostituée, le long de la Nationale 7..." (Extr. de la jaquette)

Cote : DVD-009

#### **Choix amoureux**

*Réalisé par DIEDERICH Nicole, GREACEN Tim*

Erès, 1999

"Avec son livret pédagogique, "Choix amoureux" constitue un outil éducatif adapté à des personnes autonomes ou semi-autonomes ayant des difficultés intellectuelles. Il aborde un ensemble de thèmes visant à restaurer ou à valoriser l'estime de soi, la confiance en soi, le respect entre partenaires, le soutien de l'entourage éducatif, familial et amical, conditions indispensables pour que les relations amoureuses soient bien vécues et que la prévention des risques liés à la sexualité devienne effective."

(Extr. de la jaquette)

Cote : K7-173

#### **La sexualité pas à pas : vidéo d'éducation sexuelle à destination des personnes ayant des difficultés intellectuelles**

*Réalisé par GREACEN Tim, DIEDERICH Nicole*

Erès, 1999

"La sexualité pas à pas, aborde de nombreuses questions de la vie affective et sexuelle, depuis les aspects les plus pratiques et techniques de l'acte sexuel jusqu'aux notions plus abstraites de consentement, d'affirmation de soi mais également d'amour, de tendresse, de respect mutuel. Cet outil constitué d'une vidéo et d'un livret pédagogique, est conçu pour s'intégrer à un projet d'établissement ou à un projet individuel."

(Extr. de la jaquette)

Cote : K7-090





## 4 / A - Textes juridiques de référence

### **Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées**

Adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 2006

**Circulaire n° 2001-306 du 3/07/2001** relative à la prévention des violences et maltraitances notamment sexuelles dans les institutions sociales et médico-sociales accueillant des mineurs ou des personnes vulnérables

**Loi n° 588 du 4/07/2001** relative à l'IVG et à la contraception encadre désormais la pratique de la stérilisation à l'article 27 (*art.L.2123-2 du Code de la santé publique*)

**Circulaire DAS/TSI n° 96-743 du 10/12/1996** relative à la prévention de l'infection à V.I.H. dans les établissements et services accueillant des personnes handicapées

**Circulaire DGS/DH n° 96-494 du 5/08/1996** relative à l'amélioration des liaisons entre les services de médecine et les services et établissements psychiatriques et au développement de la prévention de la transmission du V.I.H. parmi les patients en milieu psychiatrique

**Avis n°49 du Comité Consultatif National d'Éthique** pour les sciences de la vie et la santé (CCNE) - Avril 1996

**Résolution sur les droits des handicapés mentaux adoptée par le Parlement européen** le 16/09/1992 : Art.6, Art.7, Art.8



## 4 / B - Commentaires juridiques

### **Sexualité des personnes handicapées : le tabou juridique**

THIERRY Jean-Baptiste. In : L'Ecole des parents, n°575, 12/2008. p. 10-11

"En matière de sexualité, à quel degré le consentement d'une personne handicapée est-il éclairé ? La question est délicate et, selon le juriste Jean-Baptiste Thierry, elle reste tabou." (Extrait de l'article)

Cote : R-EDP-575

### **Les nouveaux enjeux de l'hébergement en institution médico-sociale**

DUBUS Pierre. In : Vie Sociale et Traitements, n°97, 03/2008. p. 42-44

"Il suffit, par exemple, de relire le texte de la loi n°2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale pour s'en convaincre : jamais le terme d'habitation ne vient qualifier la structure d'hébergement ; jamais le verbe habiter n'est utilisé pour désigner l'un des modes d'exercice des droits et libertés individuels que nous sommes censés garantir à toute personne prise en charge par nos établissements." (Extrait de l'article)

Cote : C-TRS-30052

### **La stérilisation des personnes incapables : un double changement de paradigme**

BELLIVIER Florence. In : Handicap, n°104, 10/2004. p. 55-62

"Afin de comprendre comment une législation d'inspiration libérale a pu, sur la base du principe de libre disposition de son corps, franchir ce pas, on propose une typologie du consentement renouvelé qui fait basculer du consentement classique, qui préserve l'individu contre les atteintes injustifiées à son intégrité corporelle, au consentement moderne qui remplit une fonction sociale autre que la protestation des individus." (extrait de l'article)

Cote : C-HAN-30280

### **Les personnes handicapées mentales : éthique et droit**

MANCIAUX Michel. Ed. Fleurus, 2004. 458 p.

Cet ouvrage a comme fil directeur l'itinéraire de vie des personnes handicapées mentales de leur naissance jusqu'à un âge de plus en plus avancé. Il propose une réflexion politique, sociétale et professionnelle en faveur des personnes handicapées. Ce document est issu du Comité de réflexion d'éthique de l'UNAPEI qui prône un objectif : donner de la dignité aux personnes handicapées mentales.

Cote : HAN-MAN-1

### **Vie affective, sexualité et institutions : droits des usagers et vie collective : que dit le droit après la réforme du 2 janvier 2002 ?**

TAGLIONE Catherine. In : Bulletin d'Informations du CREA Bourgogne, n°237, 05/2004. p. 5-15

La loi du 2 janvier 2002 fait obligation à l'ensemble des gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux (de droit public ou de droit privé) d'élaborer un règlement de fonctionnement et un contrat de séjour individualisé. L'auteur, après avoir examiné les règles juridiques qui s'appliquent dans le domaine de la vie affective et sexuelle sur le plan individuel, envisage les limites que celle-ci est susceptible d'accepter au titre de la vie en collectivité.

Cote : C-HAN-18195

### **Protection des adultes et des enfants handicapés contre les abus**

BROWN Hilary. In : Ed. du Conseil de l'Europe, 2003, 206 p.

**Maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en établissements et services sociaux et médico-sociaux et les moyens de la prévenir** : rapport de la commission d'enquête du Sénat

JUILHARD Jean-Marc. In : Sénat, 05/2003, n° 339, 249 p.

**Les problèmes posés par les pratiques de stérilisation des personnes handicapées** : rapport remis à Bernard Kouchner et Martine Aubry

LAGARDERE Marie-Laure, STROHL Hélène, EVEN Bernard. IGAS, 1998, 106 p.

Extrait de sommaire :

I. En France, la stérilisation est illégale

- Le consentement libre et éclairé est au coeur de la réflexion sur la stérilisation et la contraception
- L'étude du droit comparé révèle la place originale de la France

II. La stérilisation des handicapés est une négation de leur dignité

- La stérilisation est un acte à haute signification symbolique
- Les problèmes posés par la contraception des handicapés et ses limites
- La sexualité des handicapés : une pratique et une parole confisquées
- Les violences sexuelles
- L'incapacité parentale des handicapés est la principale raison avancée pour leur stérilisation

III. L'accès de tous à une contraception moderne et diversifiée est la priorité

- Le consentement des handicapés à la contraception est un acte complexe qui doit être accompagné
- Le droit à la sexualité des handicapés doit être soutenu

Cote : HAN-LAG-1



## 5 / Sitographie

### Association Handiclub

**Sous-titre du site : rencontres handicapé/valide**

<http://www.handiclub.org>

Site francophone de rencontres entre personnes en situation de handicap et personnes valides.

### Choisir sa vie

<http://choisirsavie13.fr/>

«Cette association est gérée essentiellement par des personnes atteintes d'un handicap entraînant une dépendance physique totale ou quasi totale. Celles-ci ont toutes choisi de vivre en milieu ordinaire, c'est à dire hors contexte institutionnel. Leur quotidien est un quotidien d'hommes, de femmes, célibataires, mariés, élevant leurs enfants. Les membres de l'association n'ont pour seul objectif que " la joie de vivre " dans une société, où chacun puisse s'intégrer selon son choix. La démarche de l'association " Choisir sa vie " est bien de contribuer à ce que toute personne atteinte par un handicap puisse exercer pleinement son choix de vie ainsi que son rôle de citoyen.»

Citation : page d'accueil du site

### CIFRES - Centre International de Formation et de Recherche En Sexualité

<http://www.cifres.org>

Le CIFRES est une association loi 1901 ayant pour but de promouvoir et de développer tous travaux de formation et de recherche relatifs aux composantes sexuelles des conduites humaines. Elle regroupe des sexologues, psychologues, sociologues, chercheurs, médecins généralistes et spécialistes, et des représentants des professions paramédicales, des enseignants, juristes, travailleurs sociaux, parents, éducateurs... Ses activités sont axées sur l'enseignement et la formation, la recherche scientifique, ainsi que sur l'édition, la documentation et la publication.

### Handicaps et sentiments

<http://handicap-sentiments.forumactif.com/>

Forum de discussion administré et modéré par Laetitia, traductrice en anglais et italien, atteinte de myopathie.

### Handistory

**Sous titre du site : Site de rencontres en ligne à toutes les personnes pour qui le handicap n'est pas un obstacle, tchat en ligne gratuit, histoire d'amour**

<http://www.handistory.com/>

Site de rencontres pour personnes en situation de handicap (ou non).

### Insieme Suisse

<http://www.insieme.ch/index.html>

Insieme est une organisation d'entraide de parents, fondée en 1960. Aujourd'hui plate-forme de prestations et d'informations, elle propose un dossier en ligne sur la sexualité des personnes handicapées.

## **Mouvement du Nid**

<http://www.mouvementdunid.org/>

Le Mouvement du Nid est une association de lutte contre la prostitution. Le site propose un dossier thématique détaillé sur l'accompagnement sexuel des personnes en situation de handicap. Ce dossier pose la question de la limite entre l'accompagnement sexuel et la prostitution.

## **SEHP - Association suisse Sexualité Et Handicaps Pluriels**

<http://www.sehp-suisse.ch>

Le site est dédié aux personnes concernées par un ou plusieurs handicaps physiques, moteurs ou sensoriels, ainsi qu'à celles manifestant un intérêt professionnel. Il propose des brochures, des références bibliographiques (livres, mémoires, revues), des liens sur la thématique, ainsi qu'un service de petites annonces en vue de contacts et/ou rencontres, et un espace de questions-réponses (cohabitation en institution ; difficultés fonctionnelles, sexuelles et aides ; espace d'intimité ; groupes de parole ; homosexualités, transexualités, bisexualité ; parentalité, relations affectives, amoureuses ; sensualité, sexualité, vie de couple)

*Attention, depuis janvier 2010, Handicap International a décidé l'arrêt sous leur forme actuelle des activités du programme France.*

## **Service AVAS (Accompagnement à la Vie Affective et Sexuelle) - Handicap International**

<http://www.hi-france.org/>

«Pendant 8 ans (de 2001 à 2009), le service Accompagnement à la Vie Affective et Sexuelle (AVAS) du programme France de Handicap International a accompagné des personnes handicapées, des associations de parents et des établissements spécialisés dans l'animation de groupes de parole pour les personnes handicapées, l'organisation de soirées-débats pour les parents, la formation continue de professionnels, et l'appui à l'élaboration d'écrits institutionnels clarifiant la philosophie et le positionnement éthique autour des questions liées à l'éducation sexuelle et la vie intime des personnes handicapées. Le service AVAS a formé également des professionnels à l'animation de groupes de parole pour les enfants, adolescents et adultes handicapés notamment dans les services et établissements spécialisés.»

Citation : page de présentation du service AVAS

